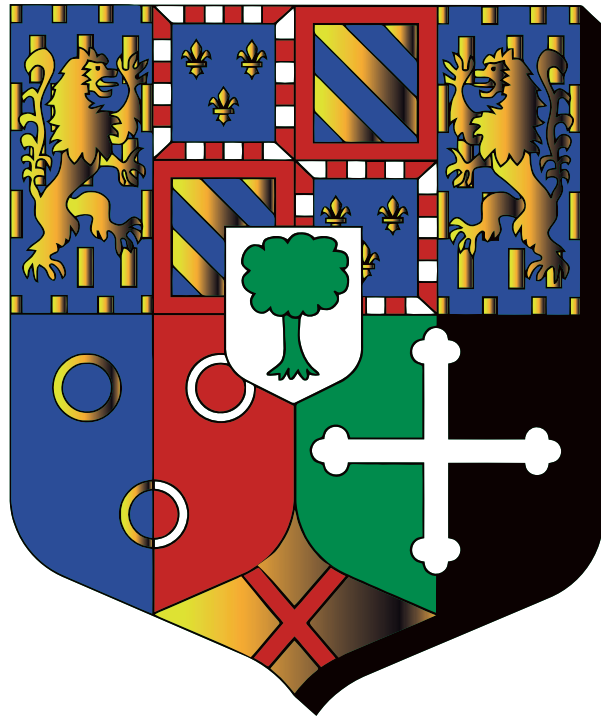


Nos Ancêtres Et Nous

ISSN 0184 – 1998

REVUE DES CERCLES GÉNÉALOGIQUES DE BOURGOGNE

N° 180 - OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023 – 15 €



UNION GÉNÉALOGIQUE DE BOURGOGNE

Dans ce numéro 180

Révolution française et révolution de calendrier

Relevé dans le registre de Talant

PIKETTY Approche d'une dynastie

La famille JOLLOIS,
d'Épineuil à l'expédition d'Égypte

Bio et local, chez les jardiniers de l'Hôpital-le-Mercier

Insurrection ouvrière à Paris en juin 1848

Les prisonniers de guerre espagnols sur le chantier
du canal de Bourgogne dans l'Yonne

Actualités généalogiques

CERCLES, CORRESPONDANTS LOCAUX ET ANTENNES UNION GÉNÉALOGIQUE DE BOURGOGNE



Président : **Patrick NOTEL**
patrick.notel@wanadoo.fr
Secrétaire : **Daniel FUANT**
daniel.fuant@wanadoo.fr
Trésorière : **Josette GOMEZ**
josette.gomez2@orange.fr

GERCO

GÉNÉALOGIE ENTRAIDE RECHERCHE EN CÔTE D'OR

Président : **Pierre THIERRY**
66, rue du Moulin de la Pointe 75013 Paris - Tél. 09.50.47.67.26
Présidente d'Honneur : **Jacqueline BRAILLON**
63, rue des Tricots 92140 Clamart

SIÈGE :

66, rue du Moulin de la Pointe 75013
gerco.genea21@yahoo.fr - www.gerco.asso.fr

SGY

SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DE L'YONNE

Président : **Pierre LE CLERCQ**
28, av. du 4^e Régiment d'Infanterie 89000 Auxerre
esgeaihygrecc@gmail.com
Secrétaire générale : **Dominique BAILLOT**
22, rue du 14 Juillet 89000 Auxerre
Trésorier : **Jean-Robert BLOT**
L'Abbaye 89700 Saint-Martin-sur-Armançon
SIÈGE : 27/4, place Corot 89000 Auxerre
www.sgyonne.org

CGSL

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE SAÔNE-ET-LOIRE

Présidente : **Dominique HANNOT**
Secrétaire : **Jean LEJEUNE**
Trésorier : **Éric FRADIN**

SIÈGE : 78, rue des Épinoches 71000 Mâcon
Tél. 03.85.38.95.51 - contact@cgsf.fr - www.cgsf.fr
Permanences lundi de 14 h. à 17 h. et jeudi de 14 h. à 17 h.

ANTENNES : BRIONNAIS D'HIER • GÉNÉALOGIE EN
MACONNAIS • CHALON-SUR-SAÔNE (CGCS) • CHAROLLES
• LES AMIS DE SAINT-EUSÈBE-SUR-SEILLE • LE CREUSOT
• MONTCEAU-LES-MINES (GHBM) • TRAMAYES

CGCO

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE LA CÔTE D'OR

Président d'Honneur : **Yvon CLAUDE**
2F, avenue de l'Ouche 21000 Dijon
Président : **Daniel FUANT**
5, rue Paul Verlaine 54500 Vandœuvre-lès-Nancy - Tél. 03.83.56.09.23
Vice-Président : **Jean-Pierre MOREAU**
23, rue des Buttes 21000 Dijon
Secrétaire Général : **Patrick PROST**
17, rue du Champ au Puits 21600 Longvic
Trésorier : **Gérard GILQUIN**
2, rue des Moulins 21000 DIJON
SIÈGE : 2, rue des Corroyeurs, Boîte A8 21000 Dijon
cgcotedor@wanadoo.fr - www.cgco.org

Nos Ancêtres Et Nous

Revue trimestrielle fondée en 1979 et publiée par les sociétés généalogiques de l'ancienne Généralité de Bourgogne. Diffusion nationale et outre-mer.

Maquette de couverture : J. MONTCHARMONT - Blason U.G.B : Pierre-Henri CHAIX

Directeur de la publication : Dominique HANNOT
Comité de rédaction : Antenne du Creusot.

RÉDACTIONS RÉGIONALES : Faire-part - Communiqués - Abonnements, Cotisations :

Côte-d'Or - GERCO : Courrier et siège : 66, rue du Moulin de la Pointe 75013 Paris

Côte-d'Or - CGCO : Siège : Centre Municipal des Associations 2, rue des Corroyeurs, Boîte A8 21000 Dijon

Saône-et-Loire - CGSL : Courrier et divers : CGSL, 78, rue des Épinoches 71000 Mâcon - Tél. 03.85.38.95.51 (répondeur) - contact@cgsf.fr

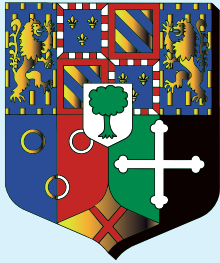
Yonne - SGY : Siège : 27/4, place Corot 89000 Auxerre

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : PAIEMENTS, RÉCLAMATIONS, ABONNEMENTS INDÉPENDANTS, VENTE DE RÉÉDITIONS, LIBRAIRIES
CGSL, 78, rue des Épinoches 71000 Mâcon

ABONNEMENTS COTISATIONS : CONTACTER DIRECTEMENT LE CERCLE QUI VOUS INTÉRESSE PAR SA SITUATION GÉOGRAPHIQUE
Chèque à libeller et à adresser au nom et à l'adresse du cercle choisi : GERCO, CGCO, CGSL ou SGY.

Nos Ancêtres Et Nous

ISSN 0184 - 1998 - REVUE DES CERCLES GÉNÉALOGIQUES DE BOURGOGNE N° 180 - OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2023 - 15 €



SOMMAIRE

Révolution française et révolution de calendrier.

Michèle BADIA – CGSL – 2

Relevé dans le registre de Talant

Josette GOMEZ – CGCO – 4

PIKETTY, approche d'une dynastie.

Jean-Claude BERTHELIER – CGSL – ... 8

La famille JOLLOIS, d'Épineuil à l'expédition d'Égypte

Robert TIMON – SGY – 12

Bio et local, chez les jardiniers de l'Hôpital-le-Mercier

Bernard MUSSIER – CGSL – 19

Insurrection ouvrière à Paris en juin 1848

– CGSL – 21

Les prisonniers de guerre espagnols sur le chantier du canal de Bourgogne dans l'Yonne (1811-1814) - 1^{re} partie

Pierre LE CLERCQ – SGY – 36

Erratum 59

Actualités généalogiques 60

L'Église et nos ancêtres au quotidien

Patrick NOTEL – CGSL – 61

ÉDITO

La recherche généalogique évolue en permanence, nous le savons tous, et l'année qui se termine a vu l'apparition de nouveaux services ou bien encore l'amélioration d'offres déjà existantes.

En cette fin d'année, il semble important de noter l'ouverture du nouveau portail des archives nationales. La salle des inventaires virtuelle que nous connaissons tous est maintenant devenue la **salle de lecture virtuelle**. Au-delà du changement de nom, c'est surtout l'amélioration de ce qu'elle propose qui nous importe. Actuellement ce portail donne accès à plus de 31 000 inventaires et permet de visionner plus de 10 millions d'images.

Pour bénéficier pleinement de cette amélioration substantielle, il faut utiliser un compte [FranceConnect](#) pour s'identifier. Des données, légalement communicables, mais dont la CNIL refusait la mise en ligne, deviennent accessibles. Il s'agit principalement de données à caractère personnel ; celles qui intéressent bien sûr spécifiquement les généalogistes que nous sommes.

Il reste maintenant à souhaiter que nos archives départementales appliquent le même principe de connexion sécurisée à l'aide d'un compte FranceConnect, afin de mettre en communication des données nominatives plus récentes.

Sans attendre une hypothétique réalisation de ces vœux, l'ensemble des responsables de vos associations vous souhaitent un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Patrick Notel

Président de l'Union Généalogique
de Bourgogne

Révolution française et révolution de calendrier

Qu'en était-il des fêtes de Noël et de Jour de l'An ?

Michèle BADIA – CGSL –

En France, depuis l'Édit de Charles IX promulgué le 15 août 1564, le 1^{er} janvier est la date officielle – et obligatoire – du premier jour de l'année. C'était une façon pour le roi d'uniformiser et de mettre de l'ordre dans le royaume à une époque troublée entre autres par les guerres de religion.

Il s'était inspiré de ce que l'église romaine avait imaginé en 532 : le mois de janvier était un bon point de départ pour commencer une nouvelle année parce que c'était le mois qui suivait la naissance de Jésus-Christ, qui avait été fixée par la papauté au 25 décembre en 354.

L'Église catholique lutta longtemps contre les coutumes associées à cette fête (vœux, présents...), mais elle finit par valider ce jour comme jour de l'An en 1622.

En 1582 la France adopte un nouveau calendrier, toujours en vigueur aujourd'hui : le calendrier grégorien, du nom du pape de l'époque, Grégoire XIII, qui reprend cette date du 1^{er} janvier proposée par Charles IX.

Mais au moment de la Révolution française, pendant une courte période, de 1793 à 1805, on utilisera en France le **calendrier républicain**. Le lendemain de l'abolition de la monarchie et de la naissance de la République, pour symboliser la rupture avec l'ordre ancien, la Convention décide de fixer au 22 septembre 1792 (1^{er} vendémiaire an I) le début de la « nouvelle ère », « l'ère des Français ». Le calendrier républicain n'entrera en vigueur que le 15 vendémiaire an II (le 6 octobre 1793).

Chaque année débute donc le jour de l'équinoxe d'automne, est divisée en 12 mois de trente jours (c'est-à-dire 3 périodes de dix jours appelées « décadi » : il fallait supprimer la référence biblique à la semaine de sept jours), suivis de 5 jours « complémentaires », appelés également « sans-culottides ». Les années bissextiles sont appelées « franciades », et le jour ajouté tous les 4 ans « jour de la Révolution ».

Le 1^{er} janvier, du coup, n'est plus le premier jour de la nouvelle année ! Il n'est donc plus fêté ! Dès le 1^{er} janvier 1794, les festivités sont prohibées. **On ne fête plus non plus Noël ni l'Épiphanie** (pas plus que les autres fêtes religieuses) !

Dans son *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*, Edmond Biré le regrette :

Non contente d'avoir détruit la fête de Noël et d'avoir proscrit la fête des Rois, la Révolution a

*supprimé le jour de l'an. Le 1^{er} janvier tombait aujourd'hui, mais voilà que nous avons, de par la République, au lieu du 1^{er} janvier, le duodi de la seconde décade de Nivôse. Malheur à ceux qui l'auront oublié ! **Malheur à ceux qui, fidèles au ci-devant jour de l'an, sortiront en habits de fête, donneront un polichinelle à leur petit garçon ou une poupée à leur petite fille !...***

Si les bijoutiers du Palais-Égalité et les confiseurs de la rue des Lombards s'avisent de faire de trop beaux étalages, on ne manquerait pas de les arrêter comme suspects : ils expieraient sous les verrous le crime de lèse-calendrier républicain...

*La Convention a siégé toute la journée. Sur la proposition de Billaud-Varenne, elle a décrété, à l'unanimité comme toujours, que « dorénavant tout général condamné par le tribunal révolutionnaire sera exécuté à la tête de l'armée qu'il aura commandée » (séance du 1^{er} janvier 1794, *Moniteur du 3 janvier*). Ce sont les étrennes de la Convention à nos généraux. Le tribunal révolutionnaire n'a pas chômé non plus – et encore moins la guillotine. En quelques heures, **le tribunal a condamné à mort** un ex-noble, Charles de Faverolles, ancien aide de camp de Dumouriez, Louis Dutremblay, agent de la régie générale des charrois réunis, Agathe Jolivet, femme divorcée du citoyen Bateau, et Pierre-Joachim Van Cleemputte, prêtre insermenté... L'exécution a eu lieu un peu*

après 4 heures. Les cinq condamnés étaient sur la même charrette...

J'ai assisté au passage du funèbre convoi dans la rue Saint-Honoré. Elle était pleine de cris et de rumeurs. Autrefois, en ce même jour, on n'entendait, dans cette même rue, que le vieux cri de nos pères : « Bonjour, bon an ! » On n'y entendait aujourd'hui que cet autre cri, nouveau, celui-là : Vive la République ! À mort ! à mort ! à la guillo-

tine ! Il ne me paraît pas que nous ayons gagné au change. J'avais écrit ce matin, à deux ou trois amis, des lettres de bonne année. Je les ai jetées au feu.

Un vieil employé des postes, qui n'est pas encore révoqué, vient en effet de me prévenir que l'on allait décacheter toutes les lettres pour s'assurer s'il n'en est pas quelques-unes où l'on aura conservé le calendrier grégorien et les souhaits traditionnels...

Dans cette nouvelle organisation, ce sont les jours complémentaires qui sont consacrés aux fêtes et aux réjouissances, à savoir :

Le jour de la Vertu (17 ou 18 septembre), **Le jour du Génie** (18 ou 19 septembre)

Le jour du Travail (19 ou 20 septembre), **Le jour de l'Opinion** (20 ou 21 septembre)

Le jour des Récompenses (21 ou 22 septembre), **Le jour de la Révolution** (22 ou 23 septembre), uniquement les années bissextiles : « Tous les quatre ans, ou toutes les Franciades, au jour de la Révolution, il sera célébré des jeux républicains en mémoire de la Révolution française. » (art. XVI du décret du 1^{er} Brumaire an II)

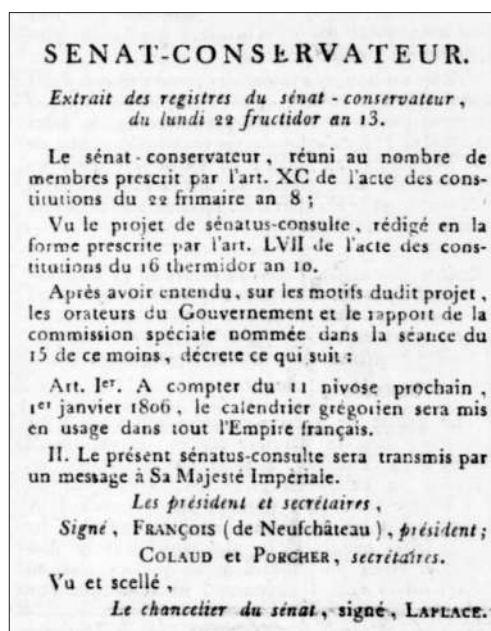
L'arrivée des santons pour Noël

Les États Généraux, hostiles à la religion et plus enclins à mettre en avant la laïcité, décident de fermer les églises. **Et d'interdire les crèches de Noël.** Conséquence, les Français qui veulent continuer à la faire doivent la faire en secret. Donc chez eux. Et comme chez eux, il y a moins de place que dans une église, ils inventent la mini-crèche et les santons.



Gazette nationale ou le Moniteur universel, 10 septembre 1805

La fin du calendrier républicain



RetroNews

Pour en savoir plus

- Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur, d'Edmond Biré : <https://www.france-pittoresque.com/spip.php?article5570>
- Article de Charles Conte dans la revue Humanisme (n° 321, 2018/4), *Pour des fêtes civiles* : <https://www.cairn.info/revue-humanisme-2018-4-page-88.htm>
- Histoire du calendrier républicain : https://fr.wikipedia.org/wiki/Calendrier_r%C3%A9publicain#:~:text=L'an%20I%20ne%20fut,1792%20%2C%20an%20Premier%20de%20la
- Révolution française (1789-1799) : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/R%C3%A9volution_fran%C3%A7aise/140733
- Noël et santons (podcast RTL 26/12/2022) : <https://www.rtl.fr/culture/culture-generale/noel-pourquoi-sans-la-revolution-il-n-y-aurait-pas-eu-de-santons-7900215097>

Relevé dans le registre de Talant

Josette GOMEZ – CGCO –

Les arnaques ont toujours excité et les plaignants aussi. Voici ce que le curé de Talant a laissé à ses successeurs et ce n'était pas tous les ans que l'on refondait la cloche de l'église. Pourtant cela a bien dû arriver à d'autres clochers.

TRANSCRIPTION

Avis à mes successeurs, curés de Talant

En 1742, dans le courant du mois de mai, nous fîmes fondre la grosse cloche qui étoit cassée depuis un an ; et comme cette cloche, après la nouvelle fonte, nous parut d'abord bonne et bien faite, et que que nous crûmes avoir lieu d'être contents des fondeurs, nous résolûmes de profiter de l'occasion pour faire fondre encore les deux petites, et mettre la 3^e qui étoit extrêmement discordante d'accord avec les deux grosses, ce qui fut exécuté moyennant quatre cent cinquante livres de métal que nous achetâmes pour grossir cette troisième, qui étoit auparavant d'un peu moins de trois tons plus haute que la seconde.

Nous fîmes marché, pour la fonte de la grosse 350^{tt}, moyennant de quoi les fondeurs s'obligeaient de supporter les déchets de métal de fournir tout celui qu'il faudroit pour le remplacer de faire descendre et remonter la cloche et enfin de la rendre tournante.

Quant aux deux autres le marché fut fait à raison de 380^{tt} seulement, vû que les fourneaux étoient tous faits ; mais les habitants s'obligeant de fournir à leurs frais tout le métal nécessaire pour les rendre telles qu'on les souhaitait, ... prix du métal à 28 ~ la livre avec un marchand fondeur de Dijon, qui s'obligeoit à reprendre ce qui en resteroit après la fonte à raison de 26 ~.

Lorsque la grosse fut montée, et qu'on l'eut mise en volée, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'elle avoit le son extrêmement sourd et obscur. je m'en plaignis aux fondeurs qui essayèrent de me rassurer, en me disant qu'une cloche neuve n'avait jamais le son bien clair et bien net, qu'il falloit avoir patience, et qu'après un an, lorsque la batterie seroit faite et l'arrête abattue, celle-ci auroit un son différent de celui qu'elle avoit alors. J'aurois bien voulu me persuader à moi-même que cela

seroit ainsi. Cependant quand je faisais réflexion que le métal de cette cloche étoit excellent, qu'avant d'être cassée, elle avoit un son argentin et harmonieux, et que depuis la nouvelle fonte, le son en étoit si mort et si lugubre, je me livrois de nouveau à mes fraïeurs, et je faisais de nouvelles plaintes. Là-dessus un de nos fabriciens, François Guenot, homme attentif, et qui avoit examiné avec soin la fonte des cloches, me vint dire qu'il avoit démêlé le cause de l'obscurité du son de la grosse. Il me dit donc, dans le temps qu'on en fit la fonte, il s'étoit aperçu quel'un des fondeurs qui écumoitle métal, ou faisait semblant de l'écumer, loin de tirer à lui la crasse qui surnageoit, la précipitait avec une longue perche dans le soupirail ou canal par où la fonte couloit dans le moule, et que sans doute il s'en étoit beaucoup mêlé avec le métal. Je demandai à FrançoisGuenot pourquoi il ne nous avoit pas averti sur le champ de cette manœuvre du fondeur ; il me répondit que, comme il n'étoit point au fait de la fonte des cloches, il ne savoit pas alors quel pouvoit être le but du fondeur, et que ce ne fut qu'après la fonte des deux autres où les fondeurs écumèrent très exactement le métal, et n'eurent garde de précipiter la crasse dans le moule, qu'il conclut que la première n'avoit pas été fondue fidèlement.

J'en fis le reproche aux fondeurs qui se deffendirent mal, et plus mal encore lorsque François Guenot leur soutint en face ce qu'il avoit vû de ses yeux. Mais pour constater encore plus la vérité du fait, je montai au clocher, accompagné de gens connaisseurs et après avoir soigneusement visité la cloche, je m'apperçus qu'à environ un pied au-dessous des anses, on voïoit de petites cavités fort fréquentes, et un grain grossier, très différent de celui du reste de la cloche. J'en conclus qu'il n'étoit que trop vrai que nous avions été mal servis.

On sent assez la fin de cette manœuvre. Suivant le marché de la fonte de la grosse cloche, le déchet du métal étoit au compte de nos fondeurs, qui devoient nous rendre la cloche au poids, et nous déduiroit sur le prix du marché, ce qu'elle pèseroit de moins à tant la livre. Il étoit donc de leur intérêt de faire entrer dans cette cloche tout ce qu'ils pouvoient de crasse, ce qu'ils firent de leur mieux ; au lieu que quand ils fondirent les deux autres, comme ils n'étoient point chargé par le marché particulier que nous en fîmes avec eux, de fournir le métgal, qui étoit tout au compte des habitants, ils écumèrent exactement le métal de celles-ci, cela même alla jusqu'à l'excès. Deux motifs d'intérêts les y engageroient ; le premier fut de rendre se qui resteroit de métal le plus épuré qu'ils pourroient au marchand fondeur, avec lequel ces ouvriers s'entendoient sans doute à notre préjudice ; le second de faire un gros volume de crasse qu'ils sepromettoient bien d'avoir à bon compte des habitants, qui effectivement le leur revendirent à vil prix.

Ainsi nous avons été deux fois dupes des mêmes fondeurs, ce qui ne seroit pas arrivé si nous avions eu les uns ou les autres plus d'expérience au fait de la fonte des cloches. La crainte justement fondée que nos successeurs ou descendants n'éprouvent un jour quelque chose de semblable m'a engagé à leur laisser par écrit ce témoignage de nôtre insuffisance ; à fin que profitant de nos fautes ils prennent de plus justes mesures que nous ne les avons prises.

Je crois même devoir leur faire part de mes vues sur un marché de cette nature (on fera au reste tel usage qu'on voudra de mon avis). Je pense que, pour se mettre à l'abri de toutes ces sortes d'infidélités que les fondeurs rusés et intéressés pourroient commettre, il ne faut du tout point les intéresser ni directement, ni indirectement dans l'achat et la revente du métal. On en voit les raisons dans le récit que je vient de faire. Il faut que la Communauté se charge de fournir tout le métal nécessaire, qu'elle en fasse le prix avec le marchand ; qu'elle se garde bien de stipuler avec lui qu'il reprendra le métal restant à tel prix ; mais qu'elle se réserve la liberté ou de la garder, si elle est en état de la faire, ou de la revendre à qui et comme bon lui semblera. Il sera bon aussi de faire entendre aux fondeurs qu'il en sera de même de la crasse. Parce moiien les fondeurs n'étant nullement intéressés à corrompre le métal en y mêlant la crasse, ou à l'épurer excessivement, rien ne les empêchera de faire honneur à leur métier, et de contenter ceux qui les emploient.

*Bérard,
Curé de Talant*



Le fondeur de cloche, aussi appelé "saintier" ou "fondeur de métal".

Registre paroissial de Talant 1670-1743 - vue 472

Avis

à mes Successeurs, Curés de Talant

En 1742. dans le courant du mois de mai, nous fimes fondre la grosse cloche, qui étoit cassée depuis un an; Et comme cette cloche, après la nouvelle fonte, nous parut d'abord bonne & bien faite, & que nous crûmes avoir lieu d'être contents des fondeurs nous résolûmes de profiter de l'occasion, pour faire fondre encore les deux petites, & mettre la 3.^e, qui étoit extrêmement discordante d'accord avec les deux grosses, ce qui fut exécuté, moyennant quatre ou cinquante Livres de métal que nous achetâmes pour grossir cette troisième, qui étoit auparavant d'un peu moins de trois tons plus haute que la seconde.

Nous fimes marché, pour la fonte de la grosse, à 350^l, moyennant quoi les fondeurs s'obligèrent de supporter le déchet de métal, de fournir tout celui qu'il faudroit pour le remplacer, de faire descendre & remonter la cloche, & enfin de la rendre sonnant.

Quant aux deux autres le marché fut fait à raison de 110^l seulement, vu que les fourneaux étoient tout faits; mais les habitants s'obligèrent de fournir à leurs frais tout le métal nécessaire pour les rendre telles qu'on les souhaitoit, & firent prix du métal à 28^l. La livre avec un marchand fondeur de Dijon, qui s'obligeoit à reprendre ce qui en resteroit après la fonte à raison de 26^l.

Lorsque la grosse fut montée, & qu'on l'eût mise en volée,

Permalien :

PIKETTY

Approche d'une dynastie

Jean-Claude BERTHELIER – CGSL –

Je m'intéresse depuis longtemps à un petit immeuble de Marcigny, voisin de l'Hôtel de Ville, avec un balcon remarquable, et qui dit-on aurait été restauré par un entrepreneur nommé **PIKETTY**.

Le décès prématuré du propriétaire, une succession compliquée, m'avaient contraint d'arrêter ma recherche, lorsque je reçus la visite de M. Vincent PIKETTY qui cherchait à situer ses ancêtres et avait connaissance de « la maison du balcon » de Marcigny.

J'ajoute, pour situer un peu ce visiteur, qu'il est le père de Thomas PIKETTY, économiste mondialement connu, apprécié, contesté, et dont les médias parlent fréquemment.

Belle opportunité de rechercher au moins quelle est cette famille PIKETTY, à laquelle je ne m'étais pas encore intéressé, à défaut de découvrir « la maison du balcon », succession oblige !



La maison de Marcigny voisine de l'Hôtel de Ville, 9, rue Général de Gaulle.

GÉNÉALOGIE SOMMAIRE

La famille PIKETTO, qui est originaire d'Italie village de Veglio dans la province du Piémont, ne fut pas présente très longtemps en Brionnais, mais l'un de ses tout premiers représentants y a laissé de nombreuses traces.

1. Charles Jean-Baptiste PIKETTO, 1759-1818, plâtrier, époux de Agnès Botto, 1753-1803, réside à Veglio, province de Biella en Piémont, Italie.

De ses six enfants dont le nom devient PIKETTY, on retient :

- **Antoine** qui suit
- **Charles-Antoine** né en 1795 à Veglio, plâtrier, époux de Marie Peretti en Italie ; puis, veuf, vient en France, épouse à Saint-Laurent-en-Brionnais le 30 octobre 1845 Jeanne-louise Rolliet (Royer). Trois enfants sans descendance. Décède à St Laurent-en Brionnais en 1852

2. Antoine (Charles-Antonio)

né à Veglio 16 octobre 1787.

Émigre à l'âge de 16 ans, vers 1803, après la mort de sa mère.

Vient en France, semble être passé par Lyon où réside M. Gubbio, plâtrier originaire de Riva en Piémont, et où il peut entreprendre des études d'architecture avant de gagner Marcigny.

Réside sans doute chez Madame Christine Verno, originaire de Riva, et locataire d'une maison Grande Rue (rue Général de Gaulle), propriété de M^{me} Circaud-la Varenne.

En 1821, Charles-Antoine Piketty « plâtrier » achète, de consort avec Jean Carton menuisier, « *le portail situé Grande-rue formant jadis porte de ville et la maison attenante* » (44, rue Général de Gaulle).

En 1824, le 4 mai, Charles-Antoine, 37 ans, « *entrepreneur de bâtiment, domicilié à Marcigny depuis plusieurs années et où il est propriétaire* » épouse Jeanne-Marie Jacquet 28 ans, fille de François Jacquet, M^e serrurier à Marcigny.

Le couple aura six enfants entre 1825 et 1830.

Charles-Antoine, dit entrepreneur, architecte, mène une activité intense dans le domaine du bâtiment : il restaure de nombreux immeubles à Marcigny dont :

- celui qu'il habite, acquis en 1821, et qui présente une avancée de toit plus toscane que brionnaise (44, rue Général de Gaulle),
- celui contigu à la Mairie, (9, rue Général de Gaulle), acquis en 1836, qu'il dote d'un magnifique balcon en ferronnerie,
- d'autres encore au long de la Place du Cours.

En accord avec les différents services départementaux d'architecture, il s'emploie également à la restauration, voire à la reconstruction de certaines églises romanes, Saint-Julien-de-Jonzy, Saint-Bonnet-de-Cray, etc. selon les normes et choix de l'époque !

Charles-Antoine Piketty meurt à Marcigny le 25 octobre 1873 âge de 86 ans ; son épouse, Jeanne-Marie Jacquet, le 15 mai 1846 âgée de 56 ans. Tous deux sont inhumés au cimetière de Marcigny.

La descendance

Sur les six enfants du couple, tous nés à Marcigny, trois meurent en bas âge ; les autres quittent Marcigny à l'âge des études, ils n'y reviendront pas.

1. Jean-Baptiste-Eugène, né le 7 janvier 1827, est architecte lorsqu'il épouse Octavie Sturel à Metz le 26 septembre 1854.

Deux enfants :

- 1-1. Charles, né à Metz le 2 mars 1856, époux de Marie Bouton - trois enfants et seize petits-enfants,
- 1-2. Marie, née à Metz le 30 avril 1859, épouse d'Emile Tâte - un enfant

2. Marie, née le 17 mai 1829, épouse à Marcigny le 18 février 1851 Léonard Schmitt, négociant.

3. Jean-Baptiste-Ernest, né le 1^{er} août 1832, épouse Léonie-Aspasie Sandrier à Paris le 24 septembre 1864.

L'ENTREPRISE

En 1869, les deux frères PIKETTY, Jean-Baptiste-Eugène et Jean-Baptiste-Ernest, associés, créent la Compagnie des Sablières de la Seine et se lancent dans l'exploitation des sables et graviers d'alluvions de la vallée de la haute-Seine, afin de fournir le marché parisien.

Usant des innovations apportées par la Révolution Industrielle, leur stratégie s'appuie sur les progrès techniques pour faire face à la concurrence ; par l'exploitation de carrières et le dragage de la Seine ils vont, pendant plus d'un siècle, s'imposer comme principal producteur de granulats pour Paris et sa région.

La demande soutenue et la recherche d'économies va pousser la société à développer ses moyens de transport fluviaux ; elle va ainsi devenir rapidement propriétaire d'une des plus grandes flottes fluviales sur la Seine, flotte qu'elle modernisa dans les années 1950 en créant des convois poussés et en recherchant d'autres sources d'approvisionnement : sable de Loire, granulats marins, pouzzolane...

En recherche de plus-value, la Compagnie des Sablières de la Seine, outre l'extraction, le transport, la livraison des granulats, innove et se lance dans l'industrie du Béton Prêt à l'Emploi en créant en 1963 la Société du Béton de Paris.

La récession qui affecte gravement la profession dans les années 1970, contraint la Compagnie des Sablières de la Seine à s'intégrer dans le groupe Lafarge après avoir été un siècle durant un acteur essentiel de l'industrialisation en Région Parisienne.

Bien qu'elle ait perdu son indépendance, elle continue à se développer, augmentant ses possibilités de transport fluvial grâce à de nouveaux pousseurs et barges de plus grande capacité.

Dans le même temps est créée la société PIKETTY Frères basée en Seine-et-Marne, mais l'activité a évolué : travaux publics, traitement de déchets, etc.

LES HOMMES

Les deux frères PIKETTY, à leur activité de carrier et dragueur, ajoutèrent rapidement celle d'archéologues.

Préhistorien averti, doué d'un grand sens de l'observation, J.B. Ernest, aidé de son frère, étudie sur place le lit de la Seine et les couches des sablières. Aidé par quelques-uns de ses ouvriers qu'il forme, il recueille une des plus belles collections des silex des bassins de la Seine et de la Marne. La collection qui porte son nom est au Musée Archéologique de Saint-Germain-en-Laye.

Outre l'amour de la pierre, la gérance de l'entreprise, il a transmis à ses descendants l'amour de l'archéologie. Charles, qui fut maire du 4^e arrondissement de Paris, à la mort de son père fit extraire par 40 hommes (?) un dolmen en Bretagne (dolmen de Ker-Han) et le fit rapatrier à Meudon pour l'y enterrer. Une partie de la famille, dont Charles, repose ici.

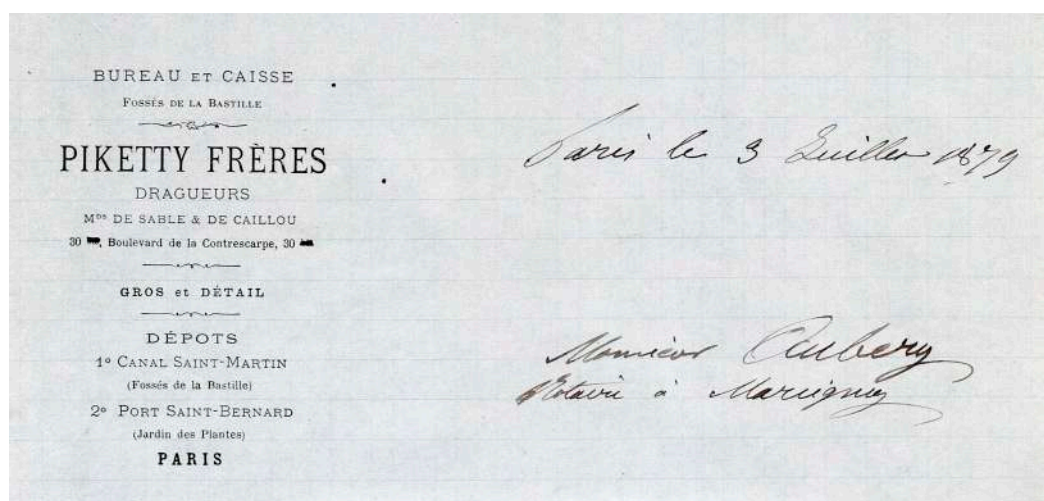
La famille PIKETTY a aussi marqué l'histoire de la ville de Grigny où elle était propriétaire de la Ferme Neuve, ensemble de bâtiments où elle recevait les week-ends et de terrains réaménagés après extraction de la pierre meulière.

Cet ensemble est aujourd'hui propriété communale. René Piketty, fils de Charles, fut maire de Grigny de 1925 à 1944.

La lignée d'hommes de la famille PIKETTY est telle qu'on ne peut les citer. Nombre d'entre eux, issus des grandes écoles, ingénieurs dans différents domaines, exercent encore aujourd'hui une activité dans le milieu des travaux publics, le conseil, la gérance de sociétés, etc.

Parmi eux, rappelons Thomas PIKETTY, économiste de renommée mondiale, déjà cité.

La saga des PIKETTY se poursuit !



Lettre à en-tête de l'entreprise PIKETTY Frères en 1879



Charles-Antoine Piketty et son épouse



*Le dolmen de Ker-Han, tombeau de la Famille Piketty
Cimetière de Meudon (92190)*

La famille JOLLOIS, d'Épineuil à l'expédition d'Égypte

Robert TIMON – SGY –

Si on les trouve d'abord tonneliers à Épineuil (où plusieurs branches existent), les Jollois qui nous intéressent ici, tous dotés d'une solide instruction, deviennent rapidement procureurs, notaires, ingénieurs.

Le plus connu, Edme Prosper, élève de Fourier à l'École polytechnique, se laisse convaincre d'accompagner Bonaparte dans une expédition secrète (le but ne lui en sera dévoilé qu'après l'embarquement à Toulon). Revenu en France, il se consacre essentiellement, jusqu'en 1810, à réaliser sa part du compte rendu qui deviendra la *Description de l'Égypte*.

I - JOLLOIS Pierre, tonnelier à Épineuil, époux (sans doute avant 1680) de Marguerite BEAU¹.

II - JOLLOIS Pierre, dit TRIBOULET, qui décède, âgé d'environ soixante ans, le 12 janvier 1743².

II - JOLLOIS Pierre, né vers 1685, tonnelier à Épineuil en 1720. En 1738, il épouse, âgé d'environ 19 ans, le 19 novembre 1703, à Roffey³, Reine MANTEAU, fille d'Adrien, procureur fiscal de Roffey, et de Reine FOYNAT. S'il reste en l'état de tonnelier, Pierre s'entoure des personnes influentes d'Épineuil et saura donner à ses enfants l'éducation qui permettra à ses descendants de devenir procureur fiscal, avocat, ingénieur. Reine MANTEAU, décède chrétiennement à Épineuil le 10 août 1739⁴. Honorable homme, il décède chrétiennement le 26 juillet 1753 à Épineuil, âgé d'environ 68 ans, et est inhumé dans l'église⁵. Ses sept enfants suivent sous III.

Enfants de Pierre et Reine MANTEAU

III - JOLLOIS Reine, née le 26 et baptisée le 27 septembre 1705⁶, avec pour parrain son aïeul Pierre JOLLOIS et pour marraine Reine FOIN; elle épouse Lazare TRUFFOT le 19 janvier 1728 à Épineuil⁷.

III - JOLLOIS Michel, qui décède, âgé de 28 ans, le 17 janvier 1738 à Épineuil, étant inhumé le lendemain dans le cimetière⁸.

III - JOLLOIS Antoine, qui décède, âgé de huit ans, le 14 novembre 1718 à Épineuil⁹.

III - JOLLOIS Anne, baptisée le 29 septembre 1713, avec pour parrain Charles BOURGOIN et pour marraine Anne MALDAN¹⁰. Elle épouse le 21 avril 1743, âgée de 24 ans (sic, peut-être s'agit-il de sa sœur, Marie Anne), Jean de VILLENEUVE, 22 ans, fils de Jean et de feu Edmée POTIER¹¹.

1. AD-89 Roffey, BMS (1629-1715) - 5 Mi 704/8, vue 166
2. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 62
3. AD-89 Roffey, BMS (1629-1715) - 5 Mi 704/8, vue 166
4. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 27
5. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/9, vue 30

6. AD-89 Épineuil, BMS (05/1692-01/1712) - 5 Mi 385/6, vue 167
7. AD-89 Épineuil, BMS (02/1712-1736) - 5 Mi 385/7, vue 169
8. AD-89 Épineuil, BMS (02/1712-1736) - 5 Mi 385/7, vue 273
9. AD-89 Épineuil, BMS (02/1712-1736) - 5 Mi 385/7, vue 65
10. AD-89 Épineuil, BMS (02/1712-1736) - 5 Mi 385/7, vue 16
11. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 68

III - JOLLOIS François, né le 5 et baptisé le 6 décembre 1714 à Épineuil, avec pour parrain François SOUPÉ et pour marraine Anne ROLLAND¹². Il décède le 3 novembre 1718 à Épineuil¹³.

III - JOLLOIS Marie Anne, née et baptisée le 27 février 1719 à Épineuil, avec pour parrain Henry JACQUILLAT et pour marraine Anne BOULACHIN¹⁴.

III - JOLLOIS Pierre, né le 3 mai 1720 à Épineuil et baptisé le lendemain, avec pour parrain Pierre BOULACHIN, honorable homme, bourgeois d'Épineuil, et pour marraine l'honnête femme Claudine BÉTHERY, épouse de l'honorable homme Joseph ROUSEAU; le parrain et la marraine signent¹⁵. Âgé d'environ 19 ans, il épouse le 24 novembre 1738 à Épineuil Françoise DROMOND, elle aussi âgée de 19 ans, fille d'Edme et de Françoise JACQUILLAT. Le marié et la mariée signent l'acte de mariage, auquel assistent un commissaire en vins, un greffier au bailliage; dix-sept signataires confirment la célébration¹⁶. De 1739 à 1758, le couple aura douze enfants à Épineuil, dont beaucoup décéderont en bas âge. On le trouve tonnelier en 1738 et 1741, procureur fiscal en 1774. Il décède chrétiennement le 17 novembre 1788 à Épineuil, âgé de 69 ans, en présence de ses enfants Pierre et Edme et de son gendre, Jean-Baptiste LEGOUX¹⁷. Les quinze enfants du couple suivent en IV.

III - JOLLOIS Marguerite, née le 13 et baptisée le 14 août 1723, avec pour parrain BOULACHIN Paul l'aîné, notaire, et pour marraine l'honnête femme Marguerite ROLLAND¹⁸. Elle décède le 26 octobre 1726 à Épineuil¹⁹.

Enfants de Pierre et Françoise DROMOND

IV - JOLLOIS Pierre, né le 19 juillet 1739 à Épineuil, décédé le 3 août de la même année²⁰.

IV - JOLLOIS sans prénom, né, baptisé à la maison, puis décédé le 27 mars 1740 à Épineuil²¹.

IV - JOLLOIS Jean, né et baptisé le 26 janvier 1741 à Épineuil, avec pour parrain Jean DEVILLENEUVE et pour marraine Jeanne JOLLOIS²². On le trouve avocat en parlement en 1774 et 1776 à Brienon. Il épouse le 31 janvier 1774, à Brienon, Marie Colombe LE MUET (1748 †1780), fille de Pierre, avocat en parlement et procureur fiscal, et de Geneviève FERNEL²³. Il décède le premier jour complémentaire de l'an X (18 septembre 1802) à Brienon, âgé de 61 ans²⁴. Il est père de trois enfants, dont Jean-Baptiste Prosper, *qui suivent en V*.

IV - JOLLOIS Pierre Jean-Baptiste, né et baptisé le 9 mars 1742 à Épineuil, avec pour parrain Jean-Baptiste LESECQ et pour marraine Marie JACQUILLAT²⁵. Il décède le 9 décembre 1743, âgé de 22 mois²⁶.

IV - JOLLOIS Élisabeth, née et baptisée le 25 novembre 1743, avec pour parrain Edme MANTEAU, de Roffey, et pour marraine Élisabeth BOURGOIN²⁷. Elle décède le 5 novembre 1744, âgée d'environ un an²⁸.

IV - JOLLOIS Françoise, née le 1^{er} mars 1746, avec pour parrain Etienne SOUPÉ et pour marraine Françoise JACQUILLAT²⁹. Elle décède le 3 avril 1754, âgée d'environ 8 ans³⁰.

IV - JOLLOIS Pierre, né et baptisé le 11 juillet 1747, parrain maître Pierre de MONTREAL et marraine Edmée TROUSSELOT³¹. Il décède le 13 février 1749, âgé de trois ans³².

12. AD-89 Épineuil, BMS (02/1712-1736) - 5 Mi 385/7, vue 27
13. AD-89 Épineuil: BMS (02/1712-1736) - 5 Mi 385/7, vue 63
14. AD-89 Épineuil, BMS (02/1712-1736) - 5 Mi 385/7, vue 74
15. AD-89 Épineuil, BMS (02/1712-1736) - 5 Mi 385/7, vue 87
16. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 18
17. AD-89 Épineuil, BMS, N(1780-1807)-5 Mi 385/11, vue 127
18. AD-89 Épineuil, BMS (02/1712-1736)-5 Mi 385/7, vue 120
19. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/7, vue 144

20. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751)-5 Mi 385/8, vue 27
21. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 36
22. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 45
23. AD-89 Brienon, BMS (1769-1774)-5 Mi 174/8, vues 146 et 7
24. AD-89 Brienon, D (AN 10-1808) - 5 Mi 178/2, vue 35
25. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 56
26. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 77
27. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 76
28. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 85
29. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751)-5 Mi 385/8, vue 100
30. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/9, vue 40
31. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751)-5 Mi 385/8, vue 113
32. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751)-5 Mi 385/8, vue 133

IV - JOLLOIS Marie, née et baptisée le 23 septembre 1749 à Épineuil, elle a pour parrain Paul JACQUILLAT, dit BELAIR, et pour marraine Marie BOURGOIN³³.

IV - JOLLOIS Edme, né et baptisé le 8 avril 1752 à Épineuil, avec pour parrain Jean-Baptiste JOLLOIS, qui signe, et pour marraine Françoise JOLLOIS, tous deux frère et sœur du baptisé³⁴.

IV - JOLLOIS Marguerite, née et baptisée le 28 mars 1753, avec pour parrain Jean CHEVALLIER, tissier en toile, et pour marraine Marguerite ROZE³⁵.

IV - JOLLOIS Anne, née et baptisée le 28 mars 1753, à Épineuil, avec pour parrain Nicolas JUBLIN, tonnelier, et pour marraine Anne LIMOGE³⁶. Elle décède le 11 mars 1754 à Épineuil.³⁷

IV - JOLLOIS Françoise, née et baptisée le 23 juin 1754 à Épineuil, elle a pour parrain Didier LIEGOT, tonnelier à Vaulichères, et pour marraine Françoise ROZE, femme de Jean CHEVALLIER³⁸.

IV - JOLLOIS Pierre, décédé et inhumé dans le cimetière d'Épineuil le 27 août 1755³⁹.

IV - JOLLOIS Anne Michelette, née et baptisée le 29 septembre 1755 à Épineuil, avec pour parrain Edme SOUPÉ et comme marraine Anne BOURGOIN⁴⁰. Elle décède et est inhumée dans le cimetière d'Épineuil, âgée de sept mois, le 5 avril 1756⁴¹.

IV - JOLLOIS Ursule, née et baptisée le 3 octobre 1756, avec pour parrain André MARION et comme marraine Ursule MONTEIL⁴².

IV - JOLLOIS Marie Madeleine, née et baptisée en danger de mort le 26 septembre 1758 à Épineuil, avec pour parrain Pierre VILLENEUVE et comme marraine Marie JOLLOIS⁴³.

Enfants de Jean et Colombe LEMUET

V - JOLLOIS Pierre Alexandre, né le 25 novembre 1774 à Brienon, avec pour parrain Pierre LOIS, notaire, et pour marraine Colombe FERNEL⁴⁴. Notaire, il décède le 4 septembre 1851 à Strasbourg (Bas-Rhin), à l'âge de 76 ans⁴⁵. Il est l'époux de Colombe BOURDOIS de PESCHOIRE, née à Saint-Florentin le 18 octobre 1784, baptisée le 20 avec pour parrain Etienne GODARD, son grand-père, et pour marraine Colombe FERNEL, sa grand-tante⁴⁶, décédée à Joigny le 5 septembre 1859, rentière, veuve, la déclaration de sa mort étant faite par Antoine CHEZJEAN, son gendre⁴⁷.

Il est père de cinq enfants *qui suivent en VI*.

V - JOLLOIS Jean-Baptiste, né et baptisé le 4 janvier 1776 à Brienon, avec pour parrain Pierre LE MUET, avocat, et pour marraine Marguerite Jeanne LARCHER, fille de Germain, notaire⁴⁸. Ingénieur et égyptologue, il décède dans son bureau le 24 juin 1842 à Paris.

Il a fait ses études en tant que pensionnaire dès 1787 au collège de Joigny, puis à Sens comme il l'écrit au directeur de l'école des Ponts et Chaussées. Il entre ensuite à l'École polytechnique, promotion 1794, où il reste trois ans aux côtés de Louis Didier Jousset et de Louis Poinot. Il y est notamment l'élève de Joseph Fourier qui lui propose en 1798 de participer à une expédition scientifique et militaire sous la direction du général Bonaparte (dont le but et la destination sont encore secrets, ce sera l'expédition d'Égypte).

Membre de l'expédition française en Égypte de 1798, il passe un examen au Caire devant Gaspard Monge et il est nommé ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.

Le 19 mars 1799, il part du Caire pour la Haute-Égypte, avec l'expédition chargée de l'explorer ; il

33. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/8, vue 139

34. AD-89 Épineuil, BMS (01/1751-1764) - 5 Mi 385/9, vue 17

35. AD-89 Épineuil, BMS (01/1751-1764) - 5 Mi 385/9, vue 27

36. AD-89 Épineuil, BMS (01/1751-1764) - 5 Mi 385/9, vue 27

37. AD-89 Épineuil, BMS (01/1751-1764) - 5 Mi 385/9, vue 39

38. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/9, vue 43

39. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/9, vue 52

40. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/9, vue 53

41. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/9, vue 60

42. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/9, vue 63

43. AD-89 Épineuil, BMS (1737-01/1751) - 5 Mi 385/9, vue 84

44. AD-89 Brienon, BMS (1769-1774) - 5 Mi 174/8, vue 171

45. décès AD-67 décès 1851, vue 8, acte 1643

46. AD-89 Saint-Florentin : BMS (1777-1785) - 5 Mi 769/6, vue 71

47. AD-89 Joigny : D (1855-1862) - 5 Mi 485/5, vue 218

48. AD-89 Brienon, BMS (1775-1779) - 5 Mi 174/9, vue 31

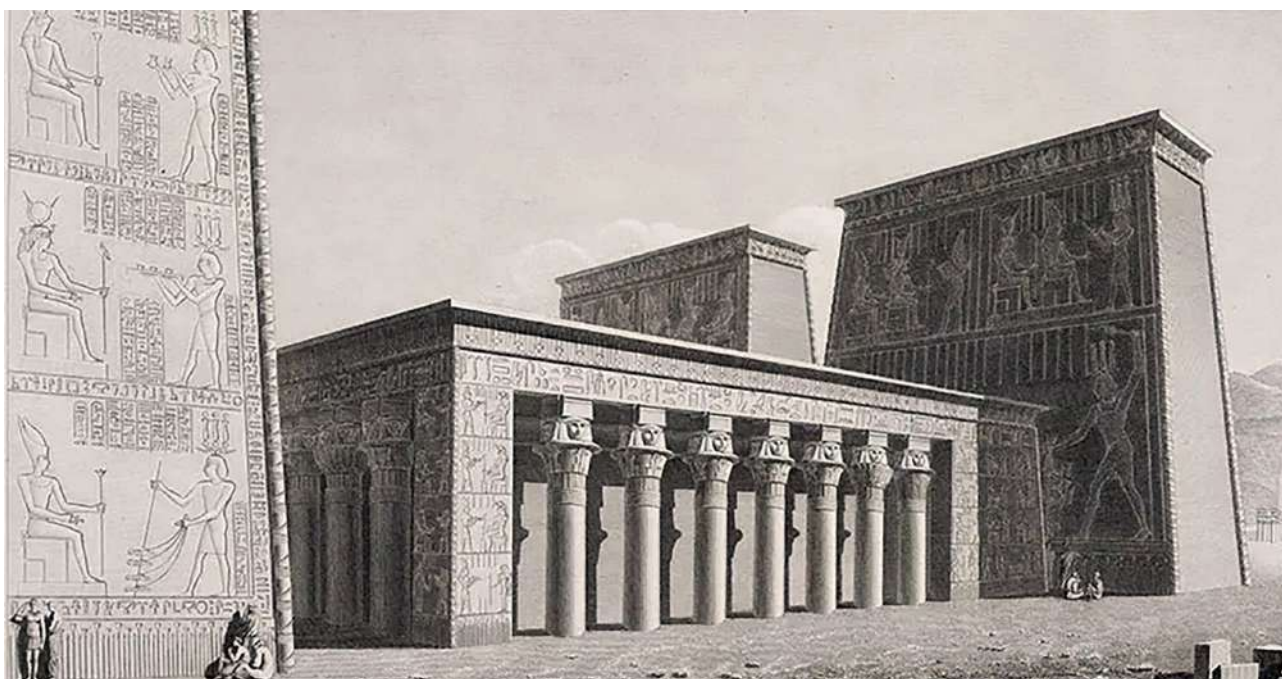
a pour mission de prendre des renseignements sur le commerce, l'agriculture, l'histoire naturelle, les arts et les antiquités, et surtout examiner le régime du Nil, depuis la première cataracte, et étudier le système d'irrigation. Il a parcouru l'Égypte en compagnie d'Édouard de Villiers du Terrage avec lequel il a découvert, en août 1799, le tombeau d'Amenhotep III (dans la Vallée des Singes).

De retour en France, bien qu'attaché comme ingénieur à la ville de Paris, il achève la rédaction des travaux réalisés en Égypte, prépare avec de VILLIERS et DUBOIS-AYEN mémoires et planches de *La Description de l'Égypte* et spécialement *La Description de Thèbes et Les Recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Égyptiens*; description des monuments astronomiques découverts en Égypte, etc. Il est secrétaire de la Commission d'Égypte qui dirige la publication des travaux (1807). Il ne reprend sa place d'ori-

gine qu'en 1810, et est affecté aux travaux des ponts et quais de Paris. Ingénieur en chef en 1819, nommé successivement dans les départements des Vosges en 1819, puis du Loiret, il fait élever le monument de Jeanne d'Arc à Domrémy en 1820. En 1831, il participe pour 20 francs à la souscription pour l'érection du monument funéraire de Joseph Fourier⁴⁹. Directeur du département de la Seine et des ponts de Paris en 1830, il est mort en fonction dans son cabinet de travail.

Il est président de la Société royale des antiquaires de France en 1833.

Il a épousé Élisabeth Amélie SOUFFLOT (1796 †1880) le 26 février 1821 à Paris 3^e, l'une des filles de Germain-André SOUFFLOT de PALOTTE, petite-nièce de l'architecte SOUFFLOT.



Le Temple d'Occident à Philae, restauré sur papier, gravure d'après dessin de Jean-Baptiste Prosper Jollois et Edouard Devilliers du Terrage *Description de l'Égypte*, Antiquités, vol. 1, 1809 (Linda Hall Library).

49. Le Mathouriste, § Imbroglia au Père-Lachaise

V - JOLLOIS Nicolas Pierre Jean, né le 6 et baptisé le 7 mai 1777 à Briennon, avec pour parrain Nicolas Pierre de SAINT-BON, conseiller du Roi, et pour marraine demoiselle Marie Colombe LEMUET⁵⁰. Il est témoin à Joigny, en 1805, à la naissance de son neveu Edme Prosper

V - JOLLOIS Claude Ambroise Narcisse, né le 28 septembre 1780 à Briennon⁵¹. Négociant, il décède le 3 janvier 1863 à Paris 10^e. Des bans de mariage sont publiés à Chablis le 12 décembre 1813, en vue d'épouser Eugénie Aglaé GRESSE (1793-1818)⁵²; le mariage ne se fera sans doute pas, puisque la promise épouse le 6 mai 1817, à Chablis, Louis Julien FEUILLEBOIS⁵³, avant de décéder précocement à Chablis en 1818⁵⁴.

Enfants de Pierre Alexandre et Colombe BOURBOIS

VI - JOLLOIS Edme Prosper, né le 17 prairial XIII (6 juin 1805) à Briennon⁵⁵. Étudiant en droit, il décède chez son père, notaire, le 1^{er} novembre 1825 à Briennon⁵⁶.

VI - JOLLOIS Madeleine Flore. Née le 30 novembre 1806 à Briennon⁵⁷, elle décède le 23 décembre 1889 à Joigny. Domiciliée chez son aïeule, à Joigny, elle épouse le 2 septembre 1828, à Joigny⁵⁸, Antoine CHEZJEAN (1798-1879), receveur de l'enregistrement à Puiseaux (45).

VI - JOLLOIS Marie Clémence. Née le 3 janvier 1811 à Briennon⁵⁹, elle épouse le 14 juin 1838, à Paris 8^e, Alphonse Jean TAIGNY⁶⁰.

VI - JOLLOIS Claire, née le 9 décembre 1812 à Briennon⁶¹.

VI - JOLLOIS Henry, né le 29 mai 1821 à Briennon⁶². Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, il décède après 1890. Après les publications des bans à Semur le 28 mars 1852, et à Pouilly-en-Auxois⁶³, il épouse à Avosnes (21), le 15 avril 1852, Marie Adèle BARAZER⁶⁴ (née à Vic-sur-Chassenay le 26 mars 1831, décédée en 1905).

Le couple aura trois enfants : André JOLLOIS (27/06/1859 Pouilly-1923), Pierre JOLLOIS (1862-1918) et Claire JOLLOIS⁶⁵.



La mairie d'Épineuil de nos jours. Wikipedia

50. AD-89 Briennon, BMS (1775-1779) - 5 Mi 174/9, vue 68
 51. AD-89 Briennon, BMS (1780-1782) - 5 Mi 176/1, vue 27
 52. AD-89 Chablis, NMD (1813-1815) - 5 Mi 206/5, vue 128
 53. AD-89 Chablis, NMD (1816-1819) - 5 Mi 206/6, vue 210
 54. AD-89 Chablis, NMD (1816-1819) - 5 Mi 206/6, vue 308
 55. AD-89 Briennon, N (an 10-1809) - 5 Mi 176/7, vue 119
 56. AD-89 Briennon, D (1819-1836) - 5 Mi 178/4, vue 116

57. AD-89 Briennon, N (AN 10-1809) - 5 Mi 176/7, vue 185

58. AD-89 Joigny, M (1825-1830)
 - 5 Mi 489/4, vue 171 et vue 172

59. AD-89 Briennon, N (1810-1817) - 5 Mi 176/8, vue 23

60. AD-75, état civil reconstitué, 5Mi1 2102, 14/06/1838, vue 3

61. AD-89 Briennon, N (1810-1817) - 5 Mi 176/8, vue 62

62. AD-89 Briennon, N (1810-1817) - 5 Mi 177/2, vue 9

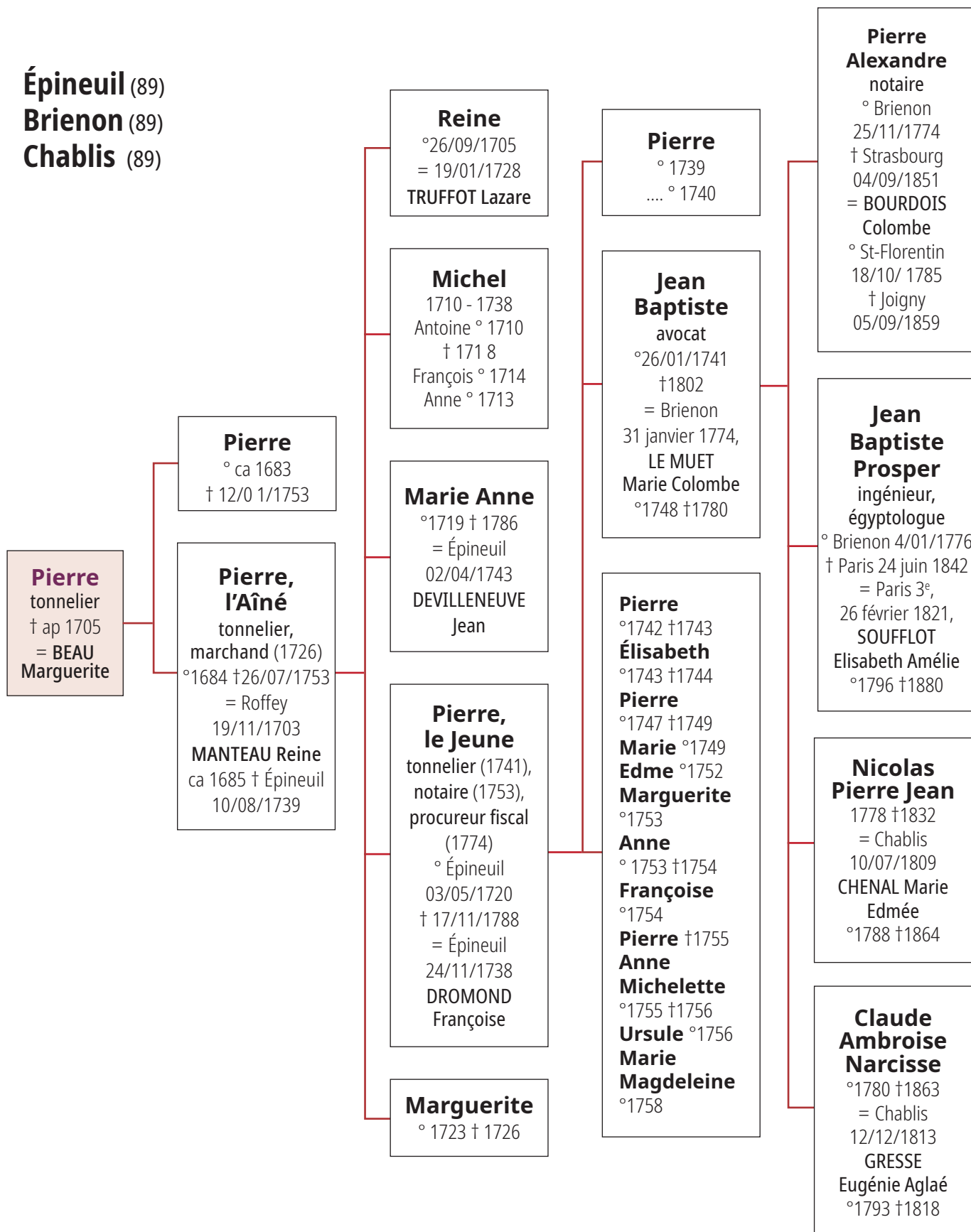
63. AD-21 Pouilly-en-Auxois état civil, vue 179

64. AD-21, Avosnes état civil, vue 698

65. Geneanet, relevés de Sylvie Jollois.

LA FAMILLE JOLLOIS D'ÉPINEUIL

Épineuil (89)
Brienon (89)
Chablis (89)



Cousins célèbres : JOLLOIS et GRÉVIN

Jean-Baptiste Prosper JOLLOIS (l'égyptologue et ingénieur)
et Eugène Auguste Alfred GRÉVIN (le musée) sont cousins du 3^e au 6^e degré.



JOLLOIS Pierre, l'Aîné
 tonnelier, marchand (1726)
 °1684 †26/07/1753
 = Roffey 19/11/1703 **MANTEAU Reine**
 ca 1685 † Épineuil 10/08/1739

JOLLOIS Pierre, le Jeune
 tonnelier (1741), notaire (1753),
 procureur fiscal (1774)
 ° Épineuil 03/05/1720 † 17/11/1788
 = Épineuil, 24/11/1738
DROMOND Françoise

JOLLOIS Jean Baptiste
 avocat
 °26/01/1741 †1802
 = Briennon, 31 janvier 1774,
LE MUET Marie Colombe
 °1748 †1780

JOLLOIS Jean Baptiste Prosper
 ingénieur, égyptologue
 ° Briennon 4/01/1776 † Paris 24 juin 1842
 = Paris 3^e, 26 février 1821,
SOUFFLOT Elisabeth Amélie
 °1796 †1880

JOLLOIS Marie Anne
 ° 27 février 1719 † 25 février 1786
 = Épineuil, 2 avril 1743
DEVILLENEUVE Jean °1721 †1778

LABBÉ Simon
 propriétaire, °1751 - †1826
 = Épineuil, 9 février 1774
DEVILLENEUVE Julienne °1750 †1792

LABBÉ Claude Brice
 boucher, aubergiste, Épineuil °1780 †1849
 = Tonnerre, 22 prairial an XII
GUILLEMINOT Marie °Tonnerre 1783 †1858

GRÉVIN Ovide Eugène Théophile
 °Cachy (80) 4 février 1806
 = Auxerre 27 avril 1826 **LABBÉ Augustine**
 °Tonnerre 09/12/1807 †Tonnerre 15/09/1887

GRÉVIN Eugène Auguste Alfred
 ° Épineuil, 28 janvier 1827
 † Saint-Mandé (94), 5 mai 1892.
 = **MEUGNIOT Léontine**



*Alfred GRÉVIN
 a créé avec le journaliste Arthur Meyer
 le musée de cire qui porte son nom*

Bio et local, chez les jardiniers de l'Hôpital-le-Mercier

Bernard MUSSIER – CGSL –

Dans le numéro 177 de NAEN, nous racontions l'histoire de Joseph Tines, immigré tchèque en Brionnais. Joseph avait tracé, avec son énorme « Caterpillar », les pistes de l'aérodrome de Saint-Yan, chantier qui en 1943 était dirigé par les forces d'occupation. Ce camp, considérablement agrandi par les Allemands, venait déborder sur les terrains du petit village de l'Hôpital-le-Mercier.

Paul, un de mes amis à qui je parlais de nos recherches, me rappela, non sans une certaine émotion, les moments d'angoisse des riverains du camp devant le déploiement des forces aériennes allemandes, qui les survolaient à basse altitude.

Paul était alors un petit garçon qui vivait très souvent chez ses grands-parents, jardiniers à l'Hôpital-le-Mercier.

Au milieu de leur grand jardin, un bassin servait à remplir les arrosoirs. Le grand-père avait alors vidé le bassin, disposé des planches sur le dessus et quand les avions arrivaient, tout le monde se cachait dans l'abri improvisé, que la grand-mère avait agrémenté d'un édredon... Pour elle, les bruits de guerre étaient insupportables : son père et le frère de celui-ci n'étaient jamais revenus des champs de bataille de la Marne et de Verdun (*photo ci-contre*).

Avec beaucoup de savoir-faire, et de courage, les jardiniers tiraient de ces sables et limons fertiles, que la Loire a laissés au fil des siècles, des légumes abondants dont ils faisaient commerce. C'est à Paray-le-Monial, soit en vendant directement au grossiste, soit en faisant une « tournée » dans les rues que s'écoulait leur production. Les Parodiens connaissaient le moment du passage du sympathique équipage en voiture à âne. Ce moyen de transport était alors tout à fait courant en Brionnais.



Ce Brionnais, pourtant, en 1882, avait sacrifié un peu de sa tranquillité à un Dieu soufflant, sifflant, fumant : le train !! Une ligne du PLM : Paray-le-Monial – Roanne desservait toute notre région du bord de Loire. La gare la plus proche de nos jardiniers était Saint-Yan : c'est ainsi qu'un épicier de Paray leur demandait de « *mettre au train de 9 heures asperges et petits pois* ».

Voilà qu'avec le train apparaissait l'urgence !

Sur la photo on voit les grands-parents, Paul, une petite fille réfugiée dans la famille (jusqu'en novembre 1942, l'Hôpital était en zone libre et la ligne de démarcation passait à Saint-Yan.)

Merci à Paul et Yvonne pour ces souvenirs d'une époque, pourtant pas si lointaine, mais déjà si différente de ce que nous vivons aujourd'hui, qu'elle était agréable la route qu'on suivait, au pas tranquille de l'âne...



La gare de Saint-Yan. AD 71



Insurrection ouvrière à Paris en juin 1848

Le soulèvement des Journées de juin était un soulèvement organisé par les travailleurs de France du 23 juin au 26 juin 1848. C'était en réponse aux plans de fermeture des Ateliers nationaux jugés trop coûteux, créés par la Seconde République afin de fournir du travail et une source de revenu aux chômeurs.

Voici une base permettant d'en savoir plus sur des ancêtres et cousins, je veux dire de savoir ici si certains ont été inculpés suite à l'insurrection de Paris de juin 1848 (il y a près de 12 000 individus répertoriés). S'ils sont pour la plupart domiciliés à Paris (d'alors), ils sont aussi pour beaucoup originaires de province, et donc de nos départements respectifs.

Cette base est interrogeable, entre autres, sur le lieu de naissance, puis par département, avec un

tableau bien fait qui permet de voir assez facilement si certains individus peuvent recouper nos recherches respectives. En cliquant alors sur un individu donné du tableau, on peut en savoir plus, dont la/les cotes des documents ayant servi à constituer cette base de données. C'est du travail très sérieux ! À vous d'explorer cette base et sans doute de l'apprécier.

N.B. 1. Une base comparable existe pour près de 27 000 "poursuivis" suite au coup d'état de 1851. Il n'est pas possible à ce jour d'interroger sur les communes de naissance de ceux-ci, seulement sur leur domicile, mais quand on va sur les fiches, on voit les lieux de naissance déclarés.

N.B. 2. Les mêmes auteurs, des universitaires, sont en train de travailler sur une future base des condamnés de la Commune (1871).

Tous liens d'accès à la base de données sont disponibles à la fin de l'article.



Barricade rue St-Maur-Popincourt, avant l'attaque des troupes le 25 juin 1848.
Charles-François Thibault (1801-1875). Daguerriotypes. D.P.

Saône-et-Loire 82 enregistrements

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Aucanot	François	27	Beauby	Tailleur de pierres	Liberté
Baba	Philippe	47	Autun	Ferblantier	Transportation
Bachelet	Claude	40	Saint-Yan	Marchand de vins	Transportation
Baron-Devesvres	Claude Jean Baptiste Théodore	33	Clayette (La)	Concierge du marché des Blancs Manteaux	Transportation
Barrot	Julien Simon	49	Autun	Peintre en bâtiments	Liberté
Beau	Jacques	24	St-Marcel-les-Châlons	Typographe	Transportation
Beaulieu	Françoise Colas	48	Autun	Blanchisseuse	Transportation
Bernabotte	Jean	26	Autun	Couvreur	Transportation
Beurier	Jean	29	Baron	Menuisier	Transportation
Beurlaud	Antoine	24	Toulon	Tailleur de pierres	Transportation
Billon	Féréol	38	Marcilly	Chaudronnier	Transportation
Bouillet	Charles	47	Germolles	Boulangier	Transportation
Boutier	Jean	34	Monsemy [?]	Menuisier	Liberté
Boyer	François	28	Chalon-sur-Saône	Coiffeur	Liberté
Brochet	Antoine Vivant	19	Autun	Mécanicien	Liberté
Brochet	Joseph	50	Autun	Marbrier concierge	Liberté
Budin	François	45	Couches	Officier de la Garde nationale	Conseil de guerre
Carrat	Charles	39	Charonne [?]	Tailleur	Liberté
Carraud	Jean Baptiste	34	Digoin	Maréchal ferrant	Transportation
Cartelier	Jérôme	34	Mâcon	Artiste peintre	Liberté
Chamonard	Philibert Paul	46	Mâcon	Employé	Transportation
Charray	Barthélemy	25	Creusot (Le)	Verrier en cristal	Liberté
Charvet	Pierre	35	Serrières	Boulangier	Liberté
Chemardin	François	58	Autun	Marchand de gâteaux	Liberté
Chofflet	Etienne	21	Siennes	Commis libraire	Transportation
Clavelot	Léon François	55	Autun	Chauffeur	Liberté
Coquillard	François	44	Bissy-la-Mâconnaise	Menuisier	Transportation
Corbier	Jean Baptiste	18	Autun	Cordonnier	Liberté
Cordelet	Antoine	48	Chalon-sur-Saône	Serrurier	Liberté
Cucherat	Mathieu	31	Mailly	Logeur	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Dupart	Henri	30	Autun	Tailleur de cristaux	Liberté
Dussuzeau	Benjamin	18	Bourbon-Lancy	Journalier	Liberté
Fontaimpe	François Marie	33	Poisson	Marchand de futailles	Transportation
Fossurié	Joseph	15	Chalon-sur-Saône	Imprimeur	Liberté
Garcin	François Félix	42	Mâcon	Tisseur	Liberté
Grillot	Louis	30	Autun	Garçon boulanger	Liberté
Griveaud	Georges	37	Givry	Peintre en stores	Liberté
Guérin	François	39	Pierlot [?]	Journalier	Liberté
Guerret	Jean	30	Chapelle-St-Sauveur (La)	Cuisinier	Liberté
Guille	Louis Antoine	40	Toulon-sur-Aroux	Fabricant de casquettes	Transportation
Janot	Jules	30	Mont-Saint-Vincent	Forgeron	Liberté
Jasseraud	François	36	Paray	Portier	Liberté
Jean, dit Georges	Georges	39	Mâcon	Forgeron	Transportation
Junot	Claude Denis	30	Saint-Bonnet	Chaudronnier	Transportation
Jusseau	Pierre	29	Mâcon	Fondeur en cuivre	Conseil de guerre
Labouraux	Jean Baptiste	22	Chelley [?]	Tailleur	Liberté
Lanboeuf	Jean	27	Vers	Cordonnier	Liberté
Landolphe	Pierre François	38	Louhans	Agent consulaire à Saint-Thomas	Conseil de guerre
Lanier	Benoit	31	Cluny	Tailleur	Transportation
Lécuyer	André	47	Siennes	Graveur sur peignes	Liberté
Legrand	Victor François	24	Orsay [?]	Cocher d'omnibus	Liberté
Lespinasse	Louis	27	Perrecy-les-Forges	Gardien de Paris	Liberté
Marle	Jérôme Olivier	18	Mâcon	Typographe	Transportation
Marle	Louis	19	Mâcon	Compositeur typographe	Liberté
Martin	Claude	19	Mervans	Cordonnier et Garde républicain	Transportation
Martinot	Vincent	32	Saint-Point	Domestique	Liberté
Massin	Jean Baptiste	32	Autun	Sergent de ville à Lyon	Liberté
Michaud	Pierre	26	Epinac	Terrassier	Liberté
Montillet	Vincent	24	Mâcon	Tonnelier	Liberté
Mortier	Jean Baptiste	45	Autun	Cordonnier	Liberté
Murey	François	36	Chagny	Serrurier	Transportation

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Olivier	Jérôme	18	Mâcon	Lithographe	Non lieu
Perraton	Jean	31	Mâcon	Polisseur en marbre	Transportation
Perret	Pierre	23	Chauffailles	Chapelier	Liberté
Perrot	Jean Baptiste	53	Decize	Puisatier	Liberté
Perruchot	André	41	Chissey	Domestique	Liberté
Perrusset	Mathieu	24	Forges [?]	Journalier	Liberté
Pérusso	Victor	24	Frangy	Boulangier	Transportation
Racouso	Claude	26	Bourbon-Lancy	Plombier	Transportation
Regnieaut	Jean	41	Crécy sur Saône [?]	Peintre sur porcelaine	Liberté
Roussel	Jean	23	Clayette (La)	Garçon d'hôtel	Liberté
Simon	Antoine	54	Toulon-sur-Aroux	Tailleur de pierres	Conseil de guerre
Soeur	Jean	19	Cluny	Tailleur	Liberté
Sorbier	Claude Louis Arthur	54	Mâcon	Marchand de vins	Non lieu
Tisserand	Benoit	54	Cluny	Modeleur	Transportation
Tremplier	Léon	35	Mâcon	Ingénieur	Liberté
Trevez	Louis	20	Sennecey-le-Grand	Tailleur	Liberté
Ulmann	Louis Auguste	40	Creusot (Le)	Garçon de chantier	Transportation
Vaizon ou Vezan	Charles	34	Charolles	Plâtrier	Transportation
Vinot	Pierre Louis	33	Joncy	Bijoutier certisseur	Liberté
Vinot	Sébastien	38	Tournus	Bijoutier	Transportation
Violot	Jean	55	Sennecey-le-Grand	Tailleur de pierres	Liberté

Côte d'Or 150 enregistrements

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Albin	Nicolas	59	Montbard	Journalier	Liberté
Baillet	Pierre Victor	30	Lacour-d'Arcenay	Boulangier	Transportation
Barbier	François	23	Maison Dieu [?]	Garçon crémier	Liberté
Barbier	Jean	33	Courcelles-Fremoy	Garçon nourrisseur	Liberté
Bassot	Joseph	24	Saint-Sauveur	Serrurier en voitures	Transportation
Baudot	Jules	16	Marcilly	Garçon marchand de vins	Transportation
Bavard	Jean	57	Bussière-sur-Ouche (La)	Boulangier	Transportation

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Bazin	Pierre	48	Etalante	Cordonnier	Liberté
Beaufrand	Aimard	26	Dijon	Forgeron	Liberté
Béguin	Claude	29	Corrombles	Charretier	Liberté
Béley	Louis	26	Santenay	Ciseleur en bijoux	Liberté
Belorgey	Pierre	20	Villerceau [?]	Boulangier	Transportation
Benoist	Pierre	45	Vitteaux	Ebéniste	Liberté
Bernard	Jean Baptiste	28	Grancey-le-Château	Mécanicien	Transportation
Berthelot	Jacques	33	Semur	Fabricant de cirage	Transportation
Bertrand	Louis Denis	23	Fontaine-Française	Plombier	Transportation
Blonde	Jean	24	Uilly [?]	Pépinieriste	Liberté
Bonnard	Jean Germain	42	Essey	Charpentier	Liberté
Boulley	Claude	20	Ancey	Marchand de vins	Liberté
Boulley	Jean Baptiste	21	Beurey-Bauguay	Charretier	Conseil de guerre
Bribant	Joseph	10	Dijon		Liberté
Brocard	François	22	Commarin	Terrassier	Liberté
Cabet	Etienne		Dijon	Ancien magistrat	Non lieu
Carnet	Pierre	41	Talmay	Ouvrier aux ateliers nationaux	Liberté
Carré	Didier	48	Lery	Lithographe	Transportation
Cassier	Jacques	27	Solier [?]	Homme de peine	Transportation
Chaffotte	Jean Baptiste	30	Sevray [?]	Tailleur de pierres	Liberté
Chopar	Pierre	54	Roche (La)	Charron	Liberté
Chouard	Pierre	38	Turcey	Marchand de vins	Liberté
Clapin	Eugène	19	Montbard	Garçon marchand de vins	Transportation
Clemencet	Louis Joseph	52	Dijon	Fabricant de bronze	Conseil de guerre
Clerget	Jean Baptiste François	30	Dijon	Tailleur	Liberté
Colin	Bernard	26	Moloy	Teneur de livres	Liberté
Coquinot	Jean	35	Metty [?]	Journalier	Transportation
Cornu	Jean Baptiste	36	Oyon [?]	Menuisier	Conseil de guerre
Corot	Eugène	21	Poligny	Nourrisseur	Transportation
Cousin	Jean	50	Ruffey-lès-Dijon	Scieur de marbre	Liberté
Curot	Benigne	52	Couternon	Charpentier	Liberté
D'Amyot	Alfred Louis Joseph	19	Dijon	Mouleur en bronze	Transportation
Davadan	Jean Louis	41	Seurre	Mécanicien	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Dehette	Nicolas	35	Somberton	Menuisier	Liberté
Delarbre	Alfred	18	Dijon	Mécanicien	Liberté
Denis	Claude	19	Monneserre [?]	Journalier	Transportation
Desarbres	Jean Baptiste	56	Beaune	Facteur aux Petites messageries	Liberté
Desvignes	Nicolas	40	Charny	Marchand de vins	Liberté
Drouilly	Denis	26	Dijon	Menuisier en fauteuils	Liberté
Dupaquier	Antoine	40	Ebaty	Cordonnier	Transportation
Dupouy	Pierre	32	Beaune	Mécanicien	Transportation
Durost	Joseph	39	Villeneuve-sur-Vingeanne	Tourneur en cuivre	Conseil de guerre
Duvergier	Pierre	22	Arconcey	Ouvrier en peignes	Liberté
Feuchot	Lazare	50	Esy [?]	Garçon boulanger	Liberté
Finot	Jean	58	Thorey	Maréchal	Liberté
Foulon	Léon	17	Villotte	Mécanicien	Liberté
Fournier	Pierre	25	Molesmes	Serrurier	Transportation
Gabriel	Joseph Charles Gustave	37	Beaune	Employé	Transportation
Gagey	Jean Baptiste	37	Arconcey	Tailleur de limes	Transportation
Galli ou Gally	Victor Jean Pierre	21	Semur	Sculpteur	Liberté
Gallois	Jean Baptiste	48	Musigny	Garçon boulanger	Liberté
Gamard	Jeanne Boussard	42	Pommard	Cardeuse de matelas	Transportation
Garaudet	Dominique	23	Sessay Lahitte [?]	Tailleur	Liberté
Gaudry	Jean Baptiste	18	Arnay-le-Duc	Garçon de magasin	Liberté
Gaulet	Jean Baptiste	25	Montoillot	Cordonnier	Liberté
Gérot	Antoine	23	Dijon	Ebéniste, Garde mobile	Liberté
Girardot	Jean Baptiste	24	Pontailier-sur-Saône	Cuisinier	Transportation
Godard	Jean Baptiste	55	Dijon	Tourneur en bois	Liberté
Grapin	François	29	Courtivron	Fileur de coton	Liberté
Grassot	Joseph	46	Roche-en-Brénil (La)	Cocher	Conseil de guerre
Guérin	Lazare Louis	39	Villeneuve	Marchand de vins	Non lieu
Guichot	Jean Baptiste	38	Semur	Plumassier	Liberté
Guichot	Jean Baptiste	37	Semur	Mécanicien	Liberté
Guillemin	Martin	33	Athée	Sellier	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Guillot	Pierre Victor	18	Roche-en-Brenil (La)	Menuisier	Transportation
Guy	Edme	33	Montigny-Montfort	Cocher	Liberté
Henriot	Laurent	32	Seurre	Caissier	Liberté
Hugot	Edme	30	Sombernon	Menuisier	Liberté
Husson	Jean Baptiste	38	Tarcet [?]	Corroyeur	Liberté
Jarlaud	Pierre	32	Melly [?]	Boulangier	Liberté
Jarrot	Pierre	19	Dijon	Garde mobile 13e Bataillon	Transportation
Labouré	Auguste	28	Fains	Garçon marchand de vins	Transportation
Lafuy	Pierre	40	Seurre	Menuisier	Liberté
Laligant	François	20	Charny	Epinglier	Transportation
Lamour	Athanase	19	Rochefort	Journalier	Liberté
Laurençon	Claude	41	Genay	Logeur	Transportation
Lavalette	Jean Louis	41	Seurre	Terrassier	Liberté
Leblanc	Augustine Jaset	42	Semur	Piqueuse de bottines	Liberté
Lejeune	Jean Baptiste	33	Dijon	Boutonnier	Transportation
Lemulier	François	39	Villaines-les-Prévôtes	Raffineur	Liberté
Leroux	Toussaint	64	Lamarche-sur-Saône	Epinglier	Liberté
Louchard	Jean	21	Melin [?]	Ouvrier tonnelier	Liberté
Louet	François Henri	25	Semur	Etudiant en droit	Liberté
Louet	Nicolas	29	Panges	Garçon restaurateur	Liberté
Magnien	Antoine	34	Nuits	Ferblantier	Liberté
Mairet	Pierre	48	Dijon	Marchand d'outils	Transportation
Mallard	Toussaint	28	Dijon	Charron	Transportation
Manuel	Jacques	38	Billy-les-Chanceaux		Liberté
Marillier	Jean Baptiste	33	Dijon	Restaurateur	Liberté
Matruchot	Eugène	26	Saint-Germain-la-Feuille	Employé aux ateliers nationaux	Transportation
Mayer	Ernest	20	Dijon	Commis voyageur	Liberté
Meugnot	Pierre	37	Semur	Propriétaire	Liberté
Meuriot	Emiland	30	Mont-Saint-Jean	Tourneur	Liberté
Michet	Honoré	29	Dijon	Journalier	Transportation
Millereau	Edme	47	Saulieu	Charron	Liberté
Milleret	Pierre	40	Meilly-sur-Rouvres	Boulangier	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Minot	Jean	19	Saint-Léger	Terrassier	Liberté
Mourlot	François	40	Dijon	Tourneur en chaises	Liberté
Mousserou	Bernard	40	Belly [?]	Sans profession	Liberté
Musson	François	29	Dijon	Menuisier	Transportation
Noireau	Jean Baptiste	44	Rouvres-sous-Meilly	Boucher	Liberté
Noirot	Antoine Paul	20	Quemignerot [?]	Garçon marchand de vins	Liberté
Ory	Nicolas	47	Lantilly	Journalier	Liberté
Oudinot ou Odinot	François	50	Chaumes	Employé à l'entrepôt du Marais	Transportation
Pascal, dit Jeanpascal	Jean François Isidore	47	Beaune	Agent d'affaires	Liberté
Pernet	Michel	48	Saint-Germain-le-Rocheux	Marchand de vins	Transportation
Perret	Jean François	23	Bligny-sur-Ouche	Maréchal ferrant	Liberté
Petit	Philibert	30	Thenissey	Menuisier	Transportation
Poifol	Claude	19	Maligny	Garçon boulanger	Liberté
Pommier	François	50	Montagny-lès-Beaune	Charpentier	Transportation
Popon	Louis	41	Saint-Seine	Menuisier	Transportation
Portret	Nicolas Auguste	36	Chatillon-sur-Seine	Architecte	Liberté
Potier	Pierre	25	Moutiers-Saint-Jean	Lunettier	Liberté
Poulet	Jean Baptiste	22	Jours	Carrier	Transportation
Pretet	Jean Etienne	31	Chamblanc	Bardeur	Liberté
Prévost	François	30	Rocheport (La)	Forgeron	Liberté
Prudhon	Emile	42	Cussy-la-Colonne	Garde républicain	Liberté
Rabuteau	Angeli	20	Thoisly-la-Berchère	Garçon distillateur	Liberté
Ragois	Jean Baptiste	25	Bierre-lès-Semur	Emballeur, Coffretier	Transportation
Rameau	Joseph	31	Jouey	Courtier en bijoux	Liberté
Rameaux	Jean Baptiste	18	Epoisses	Garde magasin	Liberté
Rattelot	Jean	16	Franxault	Terrassier	Liberté
Ravier	Jean	38	Montbard	Menuisier	Liberté
Régnier	Jean	30	Charny	Charron	Liberté
Renaud	Denis	41	Auxonne	Garçon de magasin	Liberté
Renaud	François	40	Flavigny	Tanneur	Transportation
Richard	Philibert	21	Créancey	Chapelier	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Richard	Pierre	24	Pouilly	Menuisier	Liberté
Roblin	Léger	25	Vic-de-Chassenay	Garçon marchand de vins	Liberté
Royer	Claude	32	Longeault	Corroyeur	Transportation
Saint-Léon ou Barbereau Saint-Léon	Achille	20	Dijon	Garde républicain	Transportation
Schipper	Pierre Adolphe dit Gilbert	38	Dijon	Tailleur	Transportation
Schmitt	François	17	Granchamp [?]	Menuisier	Liberté
Schott	François Joseph	21	Auxonne	Plombier	Liberté
Serrigny	Antoine	38	Bouilland	Homme de peine	Liberté
Soyer	Philibert	49	Dijon	Mécanicien	Transportation
Tamisey	Jean	42	Saulieu	Ferblantier	Liberté
Thibaut	Louis	50	Liernais	Concierge	Liberté
Ulry	Marie Gentil	57	Riel-les-Eaux	Concierge	Liberté
Vallerot	Jean Maximilien	28	Duesme	Cordonnier	Transportation
Vallerot	Nicolas	27	Thenissey	Charron	Transportation
Vetu	Claude Charles	25	Pâques	Charron	Transportation
Viennot	Jean	34	Sombernon	Menuisier	Liberté

Yonne 192 enregistrements

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Adine	Jean Baptiste	42	Sens	Employé (ex-)	Transportation
Albat	Narcisse	52	Sens	Journalier	Transportation
Amiot	André	26	Voutenay	Cordonnier	Liberté
Anet	Auguste	32	Aillant	Ouvrier brasseur	Liberté
Baché	Louis Amand	26	L'Isle-sur-Serein	Ebéniste	Liberté
Baillet	François	52	Brienon	Limonadier	Transportation
Balduc	Louis	40	Appoigny	Capitaine de la Garde nationale	Liberté
Barré	Charles	19	Montot [?]	Jardinier	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Baucanne	Alfred	24	Seignelay	Coiffeur	Liberté
Baud	Jean	32	Charentenay	Tisseur	Transportation
Baveux	Pierre Nicolas	43	Tonnerre	Serrurier	Liberté
Benoit	Claude Etienne	52	Lezennes	Tonnelier	Liberté
Berger	Clément	14	Auxerre	Bijoutier	Liberté
Bernardet	Etienne	39	Arcy-sur-Cure	Charpentier	Liberté
Bertin	Jean Baptiste	50	Ouane	Conducteur	Transportation
Bertrand	Thomas		Auxerre	Vannier	Transportation
Beurdeley	Philibert	26	Provency	Marchand de vins	Transportation
Boidieux	François	24	Seignelay	Couvreur	Liberté
Boise	Jean Pierre	44	Sarry	Ouvrier des ports	Liberté
Boucheron	Charles Cyrille	25	Chéu	Chaudronnier	Transportation
Bourdois	Nicolas	31	Joigny	Maçon	Liberté
Bourgoin, dit Mottet	Louis Narcisse	43	Saint-Florentin	Ouvrier des ports	Transportation
Bruand	Vincent	27	Migny [?]	Garçon marchand de vins	Liberté
Bureau	Jean	37	Montillot	Marchand de vins	Transportation
Bussenet	Georges	53	Celney [?]	Scieur de long	Liberté
Cambuzat	Jean Louis	29	Culait [?]	Charpentier	Transportation
Carion	Nicolas	25	Brosse	Journalier	Liberté
Cassedanne	Philippe François	58	Villeblevin	Faiencier	Liberté
Caumeau	Paul Théophile	26	Leugny	Fruitier	Transportation
Cestre	Charles	40	Vireaux	Dessinateur, garde républicain	Liberté
Champvin	Alexandre Hubert		Mont-Saint-Sulpice	Pastilleur	Liberté
Chareaux	Jean	48	Collet [?]	Garçon de chantier	Transportation
Charlot	Hippolyte Antoine	30	Dyé	Chaussonnier	Transportation
Chartier	Appolinaire	30	Toucy	Graveur	Liberté
Chaumont	François	32	Saint-Sauveur	Terrassier	Liberté
Chauvelot	Louis Pierre	21	Ancy-le-Franc	Garde mobile 21e Bataillon	Transportation
Chevalier	Henri	19	Avallon	Garde mobile 9e Bataillon	Liberté
Chevalier	Jean	27	Avallon	Ebéniste	Transportation
Chevretot	Isidore	23	Saint-Bris	Estampeur	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Chevretot	Louis	31	Saint-Bris	Estampeur	Liberté
Chevretot	Victor	28	Saint-Bris	Estampeur	Liberté
Clouzot	Edme	49	Courson	Terrassier	Liberté
Collet	Jean Baptiste Henry	26	Voves (Les)	Compositeur d'imprimerie	Liberté
Coquet	Hippolyte	37	Quincerot	Gardien de Paris	Transportation
Coquille	Laurent	39	Auxerre	Ferblantier	Liberté
Cornevin	Pierre	36	Sessy [?]	Serrurier	Transportation
Cornille	Louis Henri	18	Saint-Julien-du-Sault	Fileur	Transportation
Cottereau	Jacques	49	Joux-la-Ville	Jardinier	Liberté
Cottin	Jules	22	Irancy	Compositeur	Liberté
Couchot	Louise Scholastique	38	Villevallier	Artiste dramatique	Transportation
Coursial	Marie	22	Avallon	Chapelier garde républicain	Transportation
Couty	Claude Antoine	48	Avallon	Garçon de café	Transportation
Crettez	Marie Dapoigny	48	Bailly	Femme de ménage	Liberté
Crocas	François	34	Montréal	Marchand des 4 saisons	Transportation
Cyre	Eloi	50	Auxerre	Homme de peine	Liberté
Dajon	Jean Aimé	46	Villeneuve-l'Archevêque	Marbrier	Liberté
Dejuste	Jean Baptiste Jules	19	Avoine [?]	Etudiant en droit	Liberté
Delécolle	André	45	Malay-le-Vicomte	Estampeur	Transportation
Denis	François Jean	24	Serbonnes	Epicier	Transportation
Desreux	Auguste	31	Chéroy	Mécanicien	Liberté
Devove	Paul Georges	27	Thorigny	Tabletier	Transportation
Dizien	Jean	21	Saint-Germain-des-Champs	Carrier	Liberté
Dondaine	François		Sacy	Maçon	Liberté
Dongois	Antoine	38	Tonnerre	Ciseleur	Liberté
Drouet	Antoine	37	Rousson	Ouvrier en cannes	Transportation
Duc	Pierre	54	Cravant	Chapelier	Liberté
Dupuis	Auguste	27	Sens	Charretier	Liberté
Durand	Joseph	22	Joigny	Fondeur en cuivre	Liberté
Evrard, dit Dumesnil	Charles Auguste	26	Soucy	Bimbelotier	Liberté
Ferran	Eugénie Grandjon	43	Sens	Marchande des 4 saisons	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Fillon	Antoine Louis Barthelemy	38	Pierre-Perthuis	Marchand de gâteaux	Liberté
Fontaine	Edme Ambroise	40	Dannemoine	Homme de peine	Non lieu
Forêt	Laurent	48	Sens	Satineur en papiers peints	Liberté
Fournier	François	50	Marigny [?]	Garçon boucher	Liberté
Gareau	Gustave	18	Villeblevin	Bijoutier	Transportation
Garnier	Louis	24	Villeneuve-le-Roi	Serrurier	Liberté
Garrache	Adrien	56	Arcy-sur-Cure	Maître voiturier	Transportation
Gaudeau	Frédéric	27	Champlay	Boulangier	Transportation
Genreau	Marie Deline	42	Fort Fableaux [?]	Revendeuse de pain d'épice	Liberté
Gerry	Aimé	49	Girolles	Débardeur de pierres	Liberté
Gounot	Louis Arsène	18	Chichée	Papetier	Liberté
Guenier	Charles Edouard	21	Auxerre	Tailleur de pierres	Liberté
Guibert	François	37	Chaumartin [?]	Blanchisseur	Liberté
Guilleminot	Gabriel	31	Seignelay	Artiste peintre	Transportation
Guillon	Gabriel	40	Arcy-sur-Cure	Ouvrier des ports	Transportation
Guyon	Emile Pierre	16	Saint-Sauveur	Menuisier	Transportation
Hémour	Isidore	21	Saint-Martin-du-Tertre	Vérificateur	Liberté
Herbinet	Jean Pierre Louis Léon	34	Tonnerre	Menuisier	Transportation
Hervey	Louis Edme	39	Royers [?]	Journalier	Liberté
Huot	Louis	26	Arcy-sur-Cure	Architecte	Transportation
Huré	Louis Baptiste	34	Brion	Négociant en vins	Transportation
Jacquemier	Edme Arsène	35	Saint-Florentin	Marinier	Transportation
Jamault	Isidore	42	Marsangy	Fabricant de ressorts	Liberté
Joublin	Antoine	52	Arcy-sur-Cure	Marchand de coco	Liberté
Joudelat	Jean Pierre Alexandre	27	Chatry [?]	Menuisier	Liberté
Laglantine	François	48	Prunoy	Commissionnaire	Transportation
Lagneau	Jean	52	Magny	Terrassier	Liberté
Lagnel	Henri	19	Lucy-le-Bois	Doreur sur métaux	Liberté
Lamaison	Adolphe Jean Baptiste	30	Montréal	Bijoutier	Transportation
Lamotte	François Simon	48	Plessis-du-Mée	Marchand de vins	Liberté
Lanclume	Jean	35	Magny	Marchand de vins	Transportation
Lavallée	Baptiste Charles	24	Villeneuve-sur-Yonne	Maçon	Transportation
Laventureux	Jean	32	Accolay	Tourneur sculpteur	Transportation

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Lecas	Pierre Joseph	26	Villeneuve Saint-Denis [?]	Ebéniste	Transportation
Lechien	Pierre Nicolas	38	Beauvoir	Modeleur mécanicien	Transportation
Leclerc	Faustin	19	Dyé	Garçon marchand de vins	Liberté
Leclerc	Joseph	33	Sauvigny	Maçon	Transportation
Lecomte	Jules	43	Auxerre	Homme de peine	Liberté
Lefèvre	Frédéric	20	Sens	Menuisier	Liberté
Legros	Léonard	33	Quarré-les-Tombes	Ouvrier au chemin de fer	Liberté
Leriche	François	42	Senan	Marchand de vins	Transportation
Lesire	Adrien	53	Joigny	Ouvrier en cannes	Transportation
Lévêque	Blaise Basile	23	Brosse	Journalier	Liberté
Lévêque	Nizier	32	Accolay	Ouvrier des ports	Transportation
Loiseau	Jean Gabriel	42	Rogny	Journalier	Liberté
Louis, dit Maramont	Félix	39	Auxerre	Marinier	Liberté
Loyseau	Jean Chrisostome	40	Auxerre	Serrurier	Transportation
Macé	Etienne	34	Sens	Pédicure	Transportation
Machavoine	Charles François	27	Saint-Georges	Tourneur en orfèvrerie	Liberté
Maigrot	Frédéric Auguste	29	Stigny	Mécanicien	Liberté
Maiseau	Nicolas	34	Vincelles	Domestique	Liberté
Mallet	Napoléon François	44	Epineau-les-Voves	Cordonnier	Transportation
Marchand	Marie	19	Avallon	Tailleur sur acier	Transportation
Marlot	François	42	Auxerre	Cordonnier	Liberté
Matetin	Adonis	49	Sens	Chiffonnier	Liberté
Mathieu	Edme	55	Dyé	Laitier	Liberté
Michaud	Auguste	17	Soulangy	Tourneur en bois	Transportation
Michaud	Auguste dit Alexandre	17	Soulangy	Peintre en bâtiments	Non lieu
Michaud	Charles	23	Fontenay	Menuisier	Transportation
Mignot	Jean	46	Sainte-Vertu	Journalier	Liberté
Milon	Louis Nicolas	44	Meulion [?]	Loueur de voitures	Conseil de guerre
Minot	Nicolas	34	Saint-Florentin	Vannier	Transportation
Mion	Thomas Louis Jean Baptiste	29	Marcilly [?]	Marchand de vins	Transportation
Moiron	Charlotte	37	Givry	Blanchisseuse	Transportation

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Monchenotte	Edme	22	L'Isle-sur-le-Serein	Jardinier	Transportation
Monin	Pierre	34	Bazarnes	Forgeron	Liberté
Montillot	Louis	41	Sens	Menuisier	Transportation
Morel	Antoine	65	Sens	Concierge	Liberté
Morel	Catherine Ricard		Sens	Concierge	Liberté
Muzard	Lazare	24	Annay-la-Côte	Garçon jardinier	Transportation
Nonguet	Edme Sylla Félicien	20	Villeneuve-la-Guyard	Ingénieur	Liberté
Payen	François Lazare	28	Neuvy-Sautour	Garçon de magasin	Transportation
Pétion	Antoine	42	Tonnerre	Sellier	Transportation
Petit	Baptiste	23	Villeneuve-le-Roi	Peintre sur porcelaine	Liberté
Petit	Pierre Nicolas	53	Saint-Bris	Satineur en papiers peints	Transportation
Peuson	Florent	16	Toucy	Polisseur en peignes	Liberté
Pièce	François	44	Joigny	Cocher	Liberté
Pingard	Paul	49	Vermenton	Pêcheur	Liberté
Pochetat	Auguste Etienne	39	Sens	Forgeron	Transportation
Poirier	Blaise	22	Villeneuve-le-Roi	Taillandier	Liberté
Préau	Charles Paulin	36	Pont-sur-Yonne	Employé	Transportation
Proux	Nicolas	26	Sainte-Magnance	Menuisier	Liberté
Prud'homme	Xavier	28	Montacher	Fabricant de casquettes	Liberté
Quinçot	Théophile	22	Auxerre	Terrassier	Transportation
Rabier	Pierre Joseph	48	Grandchamp	Cordier	Liberté
Raffat	Ferdinand	33	Flogny	Tonnelier	Liberté
Ragot	Martin Julien	35	Fleury	Charpentier	Liberté
Raveau	Symphorien	22	Sainte-Colombe	Domestique	Liberté
Regnard	Jean Baptiste Amable	27	Ligny-le-Châtel	Serrurier	Transportation
Renaudat	Claude Isidore	28	Sièges (Les)	Passementier	Liberté
Robert	Edme	23	Pont-Aubert	Charpentier	Transportation
Robert	Germain	38	Banc [?]	Carrier	Liberté
Rodier	Claude Philibert	20	Châtel-Gérard	Tourneur en cuivre	Transportation
Rollin	Jean Louis	17	Villiers-sur-Tholon	Graveur sur acier	Liberté
Rollin	Louis	33	Villiers-sur-Tholon	Charretier	Transportation
Rossignol	Etienne	35	Villeneuve-la-Guyard	Marchand de vins	Conseil de guerre
Roy	Laurent	43	Auxerre	Journalier	Liberté

Noms	Prénoms	Âge	Lieu de naissance	Profession	Décision
Sandrier	Emile	35	Auxerre	Chapelier	Transportation
Sauer	Alfred	23	Villeneuve-le-Roi	Tapissier	Liberté
Savard	Nicolas	51	Montillot	Ouvrier en cannes	Liberté
Seguin	Jean Pierre	55	Tingry [?]	Journalier	Liberté
Seguin	Jean Pierre	25	Courson	Marbrier	Liberté
Séguin	Marcelin	22	Courson	Tourneur en bois	Liberté
Sergent	Jean Baptiste	41	Auxerre	Entrepreneur de peinture	Liberté
Sourd	Henri	32	Tonnerre	Serrurier	Liberté
Stalin	Pierre Auguste	29	Auxerre	Bijoutier	Transportation
Thierry	Armand	30	Auxerre	Tapissier	Transportation
Tissier	Jean Baptiste	37	Châtel-Censoir	Peintre en bâtiments	Transportation
Tissier	Pierre	48	Auxerre	Taillandier	Liberté
Tollard	Charles Antoine	37	Montréal	Marchand de vins	Transportation
Valet	Jean Auguste	40	Sens	Charretier	Liberté
Vallée	Maxime	34	Bussy-en-Othe	Taillandier	Transportation
Vallier	Pierre	41	Tonnerre	Chargeur de roulage	Liberté
Valot	Joséphine Pernot	57	Avallon	Couturière	Transportation
Verrier	Louis	39	Vermenton	Tailleur de pierres	Liberté
Viaut	Etienne Germain	69	Percey	Sans profession	Transportation
Viaut	Jules Amable	39	Percey	Traiteur	Transportation
Viellot	Victor	27	Villecien	Bijoutier	Liberté
Voilliot	Charles	38	Perrigny	Imprimeur en papiers peints	Liberté
Voinier	Henriette Sibrachet	38	Chabuire	Fruitière	Transportation
Voissard	François	53	Sens	Tailleur	Liberté
Voury	Valérien Victor	39	Courgis	Scieur de pierres	Liberté

Les permaliens :

<http://incolpes-juin-1848.fr/index.php?page=presentation/accueil>

http://incolpes-juin-1848.fr/index.php?page=lieux_naissance/france_metropolitaine

http://poursuivis-decembre-1851.fr/index.php?page=domiciles/departements_pays

Réalisation de la base de données : Jean-Claude Farcy †. Programmation web : Rosine Fry (2012) puis Morgane Valageas (2018)

Hébergement : LIR3S-UMR 7366 CNRS uB

Référence électronique : Jean-Claude Farcy, Rosine Fry, *Inculpés de l'insurrection de Juin 1848*, Centre Georges Chevrier - (Université de Bourgogne/CNRS), [En ligne],

mis en ligne le 11 juin 2012 (adresse http://tristan.u-bourgogne.fr/Incolpes/WEB/1848_Index.html)

puis le 20 juillet 2018, URL : <http://incolpes-juin-1848.fr/index.php>

Les prisonniers de guerre espagnols sur le chantier du canal de Bourgogne dans l'Yonne (1811-1814)

Première partie : **les circonstances de l'arrivée des Espagnols dans l'Yonne**

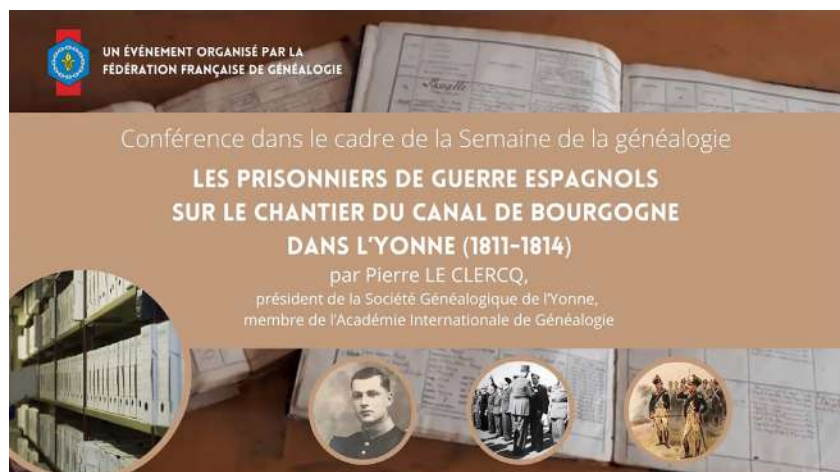
Pierre LE CLERCQ – SGY –

Du lundi 25 au samedi 30 septembre 2023, la Fédération française de généalogie, sous l'impulsion de sa présidente Valérie Gautier et de son vice-président Jean Legrand, a organisé sur sa chaîne YouTube un colloque en ligne d'une semaine sur le thème suivant : **« Les archives militaires dans tous leurs états »**. La Société généalogique de l'Yonne, membre de l'Association bourguignonne des sociétés savantes, n'a pas hésité à soutenir cette initiative fédérale, avec une conférence pré-enregistrée dont le sujet a une portée aussi bien régionale que nationale et internationale : l'histoire du canal de Bourgogne et des prisonniers de guerre espagnols qui y ont travaillé, dans l'Yonne, du 11 novembre 1811 au 21 janvier 1814.

La vidéo de cette conférence peut être visionnée à cette adresse : <https://youtu.be/7yWXnLJWSSE>.

La généalogie ne se réduit pas à l'accumulation des lieux et dates de naissances, mariages et décès de nos ancêtres. L'histoire des familles, en effet, s'inscrit toujours dans un cadre beaucoup plus vaste que les arbres généalogiques que nous faisons pousser peu à peu, d'une génération à l'autre. Les couples qui fondent une famille ne se forment jamais véritablement par hasard. La rencontre de deux êtres appelés à s'accoupler se fait toujours dans des circonstances anecdo-

tiques, rarement consignées et donc très vite oubliées, qui s'inscrivent toutes dans des circonstances plus larges, qu'elles soient sociales ou historiques, ceci à l'échelle locale, nationale ou internationale. C'est l'étude des circonstances particulières présidant à la formation de chaque couple qui donne ses lettres de noblesse à la généalogie. C'est cette approche que j'ai voulu illustrer en m'intéressant aux mariages de prisonniers de guerre espagnols, dans l'Yonne.



Les familles fondées en France par ces prisonniers, sur plusieurs générations et parfois jusqu'à nos jours, sont le fruit de deux circonstances historiques majeures, qui s'additionnent et s'entremêlent :

- La construction du canal de Bourgogne (1777-1832).
- La calamiteuse guerre d'Espagne (1808-1813).

Sans ces deux circonstances, les familles en question n'existeraient pas ! D'autres familles auraient été créées à leur place et d'autres individus auraient vu le jour. Nous existons tous, en effet, à la place de quelqu'un d'autre, que les circonstances ont défavorisé. La généalogie est toujours circonstancielle.

Première circonstance :

LA CONSTRUCTION DU CANAL DE BOURGOGNE

Le canal de Bourgogne mesure 243 kilomètres. Il relie depuis 1832 la commune de Migennes, dans l'Yonne, à celle de Saint-Jean-

de-Losne, en Côte-d'Or. Il s'agit d'un long canal latéral, qui longe la rive droite de la rivière de l'Armançon de Migennes à Aisy-sur-Armançon, dans l'Yonne, puis de Rougemont à Buffon, en Côte-d'Or, longeant ensuite la rive droite de la Brenne de Buffon à Montbard ; à Montbard, il traverse la Brenne sur un pont-canal et remonte la rive gauche de cette rivière jusqu'à Marigny-le-Cahouët, où il quitte la vallée de la Brenne pour rejoindre celle de l'Armançon à Saint-Thibault ; de cette commune, il remonte alors la rive droite de l'Armançon jusqu'aux abords de Pouilly-en-Auxois, où il franchit la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Seine et celui du Rhône dans un étroit tunnel de trois kilomètres de longueur. Sur l'autre versant, au-delà du pic de Pouilly-en-Auxois, le canal de Bourgogne se met à longer la rive droite de la Vandenesse jusqu'à Pont-d'Ouche, où il traverse sur un second pont-canal la rivière de l'Ouche, dont il longe aussitôt la rive droite jusqu'à Dijon puis jusqu'à son terme : la Saône à Saint-Jean-de-Losne.

Dans l'esprit de ses concepteurs, cette voie d'eau unifiant la Bourgogne devait être la **clef de**



voûte de toute la navigation fluviale en France. En reliant la rivière de l'Yonne à celle de la Saône, elle devait relier, en outre, le bassin de la Seine à celui du Rhône et la Manche à la Méditerranée. Elle devait permettre ainsi de créer en France un axe fluvial majeur, traversant tout le pays, constitué par la Seine, l'Yonne, le canal, la Saône et le Rhône, autour duquel tous les autres canaux devaient se ramifier. La Bourgogne devait donc devenir la plaque tournante reliant le nord et le sud du territoire national, ceci du port du Havre à celui de Marseille en passant par les quatre grandes métropoles que sont Rouen, Paris, Dijon et Lyon.

Plusieurs rois de France ont vu l'intérêt économique de relier l'Yonne à la Saône par un canal. Tous les projets, cependant, se heurtaient à une barrière qui semblait insurmontable : les collines de l'Auxois, en Côte-d'Or, qu'il fallait franchir pour relier enfin les deux rivières se jetant respectivement dans la Seine et le Rhône. C'est l'ingénieur breton Joseph Abeille (1673-1756), à la demande de Jacques Gabriel (1667-1742), premier ingénieur du roi des ponts et chaussées, qui en 1724 a trouvé la solution ; c'est lui qui a fixé la ligne de partage des eaux à Pouilly-en-Auxois et qui a tracé et calculé le trajet que devait emprunter le canal de Bourgogne dans l'Yonne puis en Côte-d'Or. Ce projet, confirmé par Jacques Gabriel, a été approuvé par les états de Bourgogne en 1727. En 1752 et 1753, il a de nouveau été confirmé, avec des ajustements mineurs, ceci par l'ingénieur Antoine Chézy (1718-1798), avec l'approbation de l'inspecteur général Jean Rodolphe

Perronet (1708-1794). Après moult hésitations, le roi Louis XV s'est enfin décidé, le 7 septembre 1773, à ordonner la construction du canal de Bourgogne. Il a ajouté ensuite, le 9 août 1774, qu'il financerait sur la caisse royale les travaux sur le versant de l'Yonne, de Migennes à Pouilly-en-Auxois, les états de Bourgogne devant financer les travaux sur le versant de la Saône, de Pouilly-en-Auxois à Saint-Jean-de-Losne.

Construire un canal ne se résume pas à en creuser le lit. Il faut aussi y aménager des terrasses pour les chemins de halage, rectifier le lit de la rivière qu'il longe pour y supprimer les méandres inopportuns, et bâtir les « ouvrages d'art » qui sont nécessaires au bon fonctionnement du canal, à savoir : des déversoirs et reversoirs, des aqueducs et ponts-canaux, des écluses et maisons éclusières, ainsi que des ponts.¹

Le début des travaux (1777-1792)

Les travaux entre Migennes et Tonnerre, dans l'Yonne, ont commencé en 1777, et ceux entre Dijon et Saint-Jean-de-Losne, en Côte-d'Or, ont débuté en 1781. En Côte-d'Or, le chantier était d'abord dirigé par Thomas Dumorey (1717-1782), ingénieur en chef des ponts et chaussées des états de Bourgogne, puis par son collègue Emiland Gauthey (1732-1806). Ce dernier, devenu ingénieur en chef le 29 juillet 1782, n'était pas convaincu de la nécessité de poursuivre les travaux du canal de Bourgogne au-delà de Dijon, jusqu'à la ligne de partage des eaux à Pouilly-en-Auxois. Il a donc préféré se consacrer pleinement à un autre projet, qu'il avait lui-même conçu :



L'écluse de Commissey dans le Tonnerrois



La maison éclusière de Commissey

1. AD Yonne, boîte C 31 (devis des travaux rédigé en 1776 par l'ingénieur en chef Jean-Rodolphe Perronet).



Les chemins de halage de Commissey



Le pont sur le canal à Commissey

la construction du canal du Centre, en Saône-et-Loire, reliant sa ville natale de Chalon-sur-Saône à Digoin. Ce canal bourguignon, long de 113 kilomètres, a été creusé et mis en service en un temps record, de 1784 à 1791. Il devait permettre, selon Emiland Gauthey, son concepteur chalonnais, de relier plus facilement la Saône à la Seine, en passant par la Loire, le canal de Briare et le Loing.

La construction du canal du Centre, en Saône-et-Loire, a ralenti en Côte-d'Or les travaux entrepris sur le canal de Bourgogne. Le déclenchement de la Révolution, en 1789, a porté un coup supplémentaire à ce chantier, aussi bien dans l'Yonne qu'en Côte-d'Or. Dans l'Yonne, dans un devis établi en 1814 de tous les ouvrages à exécuter et des terrains à acquérir, on rappelle cette période difficile : *« Depuis 1789 jusqu'en 1792, la municipalité de Paris a envoyé successivement au canal un grand nombre d'ouvriers dont elle avait intérêt à se débarrasser. Ces ouvriers arrivaient le plus souvent sans être annoncés. Comme il était très important de ne les point laisser dans l'oisiveté, les ingénieurs, qui n'étaient pas prévenus et qui n'avaient pas toujours une quantité suffisante de canal préparé, en ont employé un certain nombre à construire les différentes levées qu'on voit aux abords de Saint-Florentin et la portion de route qui est rapportée sur cette carte »*.² En 1793, le chantier du canal de Bourgogne s'est arrêté complètement : en Côte-d'Or entre Dijon et Saint-Jean-de-Losne, et dans l'Yonne entre Migennes et

Lézennes, un peu au-delà de Tonnerre.

La suspension des travaux (1793-1807)

L'arrêt total du chantier en 1793, avec l'abandon au bord du canal du matériel et des matériaux, a eu des conséquences néfastes pouvant devenir désastreuses : outre les vols et l'empiètement naturel de la végétation sur le lit du canal déjà creusé, on craignait que les mares stagnantes d'eau de pluie qui n'avaient pas manqué de s'y former ne portassent atteinte à la santé de la population avoisinante. Pendant six ans, jusqu'en 1799, les instances publiques ont laissé faire la nature et l'instinct malfaisant de certains riverains, sans jamais mentionner le canal abandonné dans les textes officiels qu'elles produisaient.

Ce n'est que le 11 juillet 1800, après la prise de pouvoir de Napoléon Bonaparte lors du coup d'Etat du 18 Brumaire, que le conseil d'arrondissement du Tonnerrois s'est enfin exprimé sur le sujet : *« Le canal traversant cet arrondissement, projeté depuis longtemps puis commencé, dont l'utilité est bien sentie par le gouvernement, reste imparfait : les parties achevées s'encombrent journellement tant par les éboulements que par les herbes qui croissent et dépérissent annuellement, y déposant des couches de sédiments répandant des odeurs pestilentielles qui occasionnent des fièvres et autres maladies, inconnues jusqu'à présent dans plusieurs communes environnantes avant l'ouverture de ce canal. Il est donc important de solliciter du gouvernement les moyens d'achever ce canal,*

2. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3 S 25, supplément de la carte n° 11.

d'abord pour la salubrité de l'air, ensuite pour les avantages du commerce qui y trouvera une communication facile de l'Yonne au Havre, des moyens de transport pour les marchandises de Lyon, Marseille et du Levant, pour les vins des ci-devant Haute et Basse Bourgogne, pour les comestibles dans la capitale de la République, enfin une économie considérable dans le prix de tout transport et dans les chevaux occupés journellement à ces communications».³

Le 25 mars 1801, le conseil d'arrondissement du Tonnerrois a insisté sur le caractère prioritaire de la reprise des travaux : « *Le Conseil est d'avis qu'il est urgent de s'occuper à achever les travaux commencés, plutôt que d'en ouvrir de nouveaux, et que les dépenses doivent en être supportées par tous les citoyens de la République* ».⁴ Ce même conseil d'arrondissement a reçu plus tard une pétition du maire de Butteaux, datée du 16 décembre 1801, dans laquelle cet édile, François Guyot, ainsi que son adjoint Jean Roch Beau, se plaignaient que leur commune devait toujours payer un impôt foncier sur les terres agricoles qu'on lui avait enlevées pour creuser le canal de Bourgogne, et sur celles qui avaient été rendues impropres à la culture par les débordements de la rivière de l'Armançon. Les conseillers de l'arrondissement ont délibéré sur cette pétition municipale le 11 avril 1802, déclarant que celle-ci devait être adressée directement au préfet de l'Yonne puisqu'il n'entrait pas dans leurs attributions de statuer sur les terres agricoles soumises à l'impôt foncier.⁵ Le canal de Bourgogne posait donc également des problèmes d'ordre fiscal.

Le 12 mai 1803, à Auxerre, le conseil général de l'Yonne a commencé lui aussi à s'intéresser au sort réservé au chantier : « *Le Conseil exprime le vœu le plus ardent pour l'achèvement du canal de Bourgogne : le capital énorme qui a été dépensé jusqu'ici pour ce canal se perd chaque année par la destruction des premiers travaux, faute d'être achevés et entretenus* ».⁶ Le même jour, les conseillers

départementaux ont émis un avis sur tous les ingénieurs des ponts et chaussées opérant dans l'Yonne : « *La non-résidence des ingénieurs dans l'arrondissement dont les travaux publics leur sont confiés opère un mal très grand pour le bien public : il en résulte de la lenteur dans les opérations et une mauvaise confection dans les ouvrages qui exigent une surveillance continue. Le Conseil émet un vœu pour que chaque ingénieur soit tenu de résider dans le chef-lieu de l'arrondissement commis à ses soins, et dans le point le plus central de ses opérations pour le cas où plusieurs arrondissements seraient compris dans ses attributions. Il existe quatre ingénieurs dans ce département, dont deux résident à Tonnerre : il conviendrait que l'un d'eux prît sa résidence à Avallon, chef-lieu d'arrondissement qui traverse la route de Paris à Lyon* ».⁷

Le 31 mars 1804, à Tonnerre, le président du conseil d'arrondissement du Tonnerrois, Edme Jean François Jacquesson de Vauvignol (1745-1819), a fait un compte-rendu devant ses conseillers des récentes démarches entreprises auprès du gouvernement pour l'inviter à reprendre les travaux : « *L'achèvement du canal de Bourgogne a fait constamment l'objet de vos sollicitudes et de vos vœux, et vous n'avez cessé depuis votre installation de réclamer l'exécution de ce projet important. Le conseil général du département, animé des mêmes vues que vous pour le bien public, a renouvelé ses instances auprès du gouvernement pendant la dernière session de l'an XI pour obtenir les fonds nécessaires à la reprise de la continuation de ces travaux. J'ai la satisfaction de vous annoncer que dans l'audience que le Premier Consul a accordée le 27 du mois dernier⁸ à la députation du collège électoral de l'Yonne, dont j'ai eu l'honneur de faire partie, il a accueilli avec autant d'intérêt que de bienveillance la demande puissante que je lui ai faite sur cet objet ; et après s'être entretenu en notre présence avec le citoyen Crétet, conseiller d'Etat,⁹ de la situation actuelle et des dépenses que son achèvement pourrait occasionner, le Premier Consul nous a donné l'assurance que les travaux*

3. Archives départementales de l'Yonne, registre 2 N 55, folio 7 verso, article n° 6.

4. Archives départementales de l'Yonne, liasse 2 N 61, an IX, pièce n° 4 (extrait de la session du 4 germinal de l'an IX).

5. Archives départementales de l'Yonne, registre 2 N 55, folio 32 recto, article sur Butteaux.

6. Archives départementales de l'Yonne, registre 1 N 1, an XI, article XII du chapitre V.

7. Archives départementales de l'Yonne, registre 1 N 1, an XI, article II du chapitre V.

8. 27 ventôse de l'an XII, ce qui correspond au 18 mars 1804 dans le calendrier grégorien.

9. Emmanuel Crétet (1747-1809), ancien député de la Côte-d'Or, devenu directeur général des ponts et chaussées.

reprendraient leur activité dans le courant de l'an XIII, dans la partie de Saint-Jean-de-Losne à Dijon et dans celle de Tonnerre à Laroche. Depuis mon retour, je me suis acquitté auprès du citoyen Foucherot,¹⁰ ingénieur de cet arrondissement chargé spécialement des opérations du canal, de la recommandation que le conseiller d'Etat Crétet m'a invité à lui faire pour qu'il lui adressât les plans qui lui sont nécessaires pour fixer les dépenses à faire dans le courant de l'an XIII. Il s'en occupe avec activité et nous avons lieu d'espérer que nous verrons bientôt s'achever cet établissement, qui doit vivifier le commerce intérieur de la France et faciliter la communication de la Méditerranée à l'Océan ».¹¹

Sept jours plus tard, le 6 avril 1804, le conseil général de l'Yonne a réitéré son souhait concernant la relance du chantier du canal de Bourgogne : « Seize millions ont été employés à l'établissement de ce canal entièrement important pour le commerce général, pour la réunion de la Méditerranée à l'Océan et pour celui particulier des départements de l'intérieur ; il n'y a qu'une prompte reprise des travaux qui puisse prévenir l'entière détérioration de ceux qui ont été faits. Le Conseil joint son vœu pour l'achèvement de ce canal à ceux fortement prononcés de tous les arrondissements qu'il traverse ».¹² Le 22 avril 1805, le même conseil départemental s'est de nouveau exprimé sur la résidence des ingénieurs : « Le Conseil renouvelle le vœu qu'il a émis dans ses précédentes sessions pour que messieurs les ingénieurs des ponts et chaussées soient assujettis à résider dans leurs arrondissements respectifs. Leur éloignement nuit à la surveillance qu'exige le travail de l'entretien des routes et laisse souvent en arrière des réparations très urgentes ».¹³

La question du canal de Bourgogne n'ayant toujours pas été résolue, le Conseil départemental de l'Yonne a rédigé un véritable manifeste le 2 juin 1806, adressé à Napoléon Bonaparte devenu empereur des Français le 18 mai 1804, pour l'inviter à agir pour le bien public : « Deux canaux sont commencés dans le département ; ils ont déjà donné lieu à des dépenses, l'une de

cinq millions, l'autre de quatre, et depuis plusieurs années les travaux en sont abandonnés. Cependant, si les sommes qu'ils ont déjà absorbées ne démontreraient pas leur utilité déjà reconnue, il suffirait de rappeler que l'un, le canal de Bourgogne, doit joindre la Saône à la Seine et la Méditerranée à l'Océan ; que l'autre, le canal du Nivernais, unissant la Loire à l'Yonne, verserait et les fers de la Nièvre et les productions de l'ancienne Auvergne dans les départements de l'Yonne et de la Seine, donnerait à l'arrivage de ces marchandises à Paris une facilité infiniment plus grande que par le canal de Briare, qu'indépendamment de ces avantages le canal du Nivernais fournirait à l'Yonne un accroissement d'eau, tel que la navigation ne serait jamais suspendue. Dans un moment où le Héros, qui s'occupe de la félicité publique, met la construction des canaux au premier rang des moyens qui doivent la faire naître, le Conseil n'émettra pas, sans doute, un vœu inutile en demandant, comme les Conseils de la Nièvre, de la Côte-d'Or, de la Saône, etc., le parachèvement de ces deux canaux. Dans l'état d'imperfection où on les a laissés, ils offrent des marais infects, des réservoirs de putridité ; ils répandent la mort dans des pays qui en attendaient leur prospérité ».¹⁴

La reprise des travaux (1807-1809)

La signature, en Petite-Lituanie, des deux traités de paix de Tilsit, le 7 juillet 1807 avec l'empereur Alexandre Ier de Russie et le 9 juillet suivant avec le roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, a aussitôt permis à Napoléon Bonaparte, empereur des Français, de revenir en France pour s'y occuper, personnellement, des affaires intérieures du pays. Les travaux du canal de Bourgogne étaient alors toujours en suspens, mais le chef de l'Etat français, alors qu'il n'était encore que Premier Consul, avait promis le 18 mars 1804, à une députation du collège électoral du département de l'Yonne, de relancer bientôt le chantier.¹⁵

Pour ce faire, il fallait d'abord vérifier qu'il n'était pas déjà trop tard. Le 2 août 1805, un inspecteur général des ponts et chaussées nommé

10. Jacques Foucherot (1746-1813), né à Dijon et mort à Tonnerre, devenu ingénieur dans l'Yonne en 1793.

11. Archives départementales de l'Yonne, registre 2 N 55, folio 87 verso, article sur le canal de Bourgogne.

12. Archives départementales de l'Yonne, registre 1 N 1, an XII, titre III du chapitre II.

13. Archives départementales de l'Yonne, registre 1 N 1, an XIII, article I du titre III du chapitre II.

14. Archives départementales de l'Yonne, registre 1 N 1, année 1806, paragraphe II du titre III du chapitre II.

15. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3 S 43 (rapport d'inspection d'Armand Bernardin Lefebvre).

Armand Bernardin Lefebvre (1735-1807), venu de Paris, est arrivé à Auxerre pour y rencontrer Louis Henri Sutil (1753-1833), ingénieur en chef des ponts et chaussées attaché au département de l'Yonne. Celui-ci l'a aussitôt emmené jusqu'au village de Laroche-Saint-Cydroine, près de Migennes, d'où les deux hommes ont commencé à longer le canal de Bourgogne en direction de Tonnerre, pour constater les dégradations dues à la malveillance des riverains et au manque total d'entretien depuis l'époque de la Terreur. Deux jours plus tard, le 4 août 1805, l'inspecteur Lefebvre est arrivé à Tonnerre avec l'ingénieur Sutil, où il a rencontré Jacques Foucherot (1746-1813), ingénieur en chef des ponts et chaussées du Tonnerrois, qui a aussitôt montré à ses deux visiteurs toutes les cartes et tous les plans et dessins dont il disposait du canal de Bourgogne. L'ingénieur Foucherot a alors indiqué que le canal avait été ébauché après Tonnerre sur une longueur de vingt-sept kilomètres, et qu'il restait par conséquent vingt-cinq kilomètres à fouiller entièrement pour arriver à Aisy-sur-Armançon, dernière localité du département de l'Yonne avant d'entrer en Côte-d'Or par ledit canal. Au-delà, les travaux ne concernaient plus les Icaunais.¹⁶

À Tonnerre, l'inspecteur Lefebvre a aussi rencontré Edme Antoine Rathier (1751-1810), sous-préfet de l'arrondissement de Tonnerre, Edme Jean François Jacquesson de Vauvignol (1745-1819), président du conseil de cet arrondissement, et le maire de la ville, Jacques François Barbuat de Boisgérard (1739-1816). Tous trois l'ont invité à solliciter fortement, auprès du directeur général des ponts et chaussées, la reprise du chantier du canal de Bourgogne, pour assurer la prospérité de la ville, du canton et de l'arrondissement, ceci conformément à la promesse exprimée le 18 mars 1804 par Napoléon Bonaparte en personne. C'est à la lumière de cette consultation, de ce qu'il avait pu constater par lui-même et des cartes, plans et dessins qu'on lui avait montrés que l'inspecteur général Armand Bernardin Lefebvre a rédigé, dès le 5 août 1805 à Tonnerre, un rapport recommandant vivement la relance des travaux du canal dans l'Yonne.

Ce rapport, envoyé au ministre de l'Intérieur Jean-Baptiste Nompère de Champagny (1756-1834), était accompagné d'un long plaidoyer intitulé « Observations sur le canal de l'Yonne à la Saône » :

« Le canal de l'Yonne à la Saône occupe le rang le plus distingué dans le système général de la navigation intérieure de la France ; il est destiné à établir une communication directe, par le centre et par la capitale de l'Empire, entre l'Océan et la Méditerranée ; il peut être considéré comme le tronc principal de la navigation intérieure dont les ramifications s'étendent à toutes les parties de l'Empire, au moyen du canal Napoléon qui doit joindre le Rhône au Rhin, et au moyen du canal du Centre qui le fait communiquer à un autre point de l'Océan par la Loire et à toutes les rivières navigables qui ont leurs embouchures dans ce fleuve.

Le projet de jonction des deux mers, par la Bourgogne, remonte à François I^{er} et même à Louis XII. Henri IV, Louis XIII et Louis XIV en ont vanté tous les avantages et s'en sont occupé, mais malgré les recherches des plus habiles ingénieurs, et du maréchal de Vauban lui-même, ce n'est que sous le règne de Louis XV que la route de ce canal a été tracée d'une manière précise par monsieur Abeille, qui, par des nivellements exacts, a fixé le point de partage à Pouilly et déterminé le nombre des écluses depuis le point de partage jusqu'à l'Yonne et jusqu'à la Saône. Son projet, vérifié et confirmé par monsieur Gabriel, fut approuvé en 1727 avec les plus grands éloges ; il a été vérifié de nouveau en 1752 et 1753 par messieurs Perronet et Chézy, qui après l'examen le plus approfondi ont rendu la même justice à monsieur Abeille sur son travail, auquel ils ont seulement proposé quelques modifications tendant à diminuer la dépense, en élevant le seuil du point de partage. Dès lors, l'exécution du canal de Bourgogne fut ordonnée, mais elle éprouva le sort des grandes entreprises qui exigent des dépenses considérables : le mauvais état des finances obligea de la différer et ce ne fut qu'en 1775 que les travaux furent commencés du côté de l'Yonne et quelques années après du côté de la Saône en remontant vers Dijon.¹⁷

Cet important ouvrage devait être fait aux frais

16. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3 S 43 (rapport d'inspection d'Armand Bernardin Lefebvre).

17. En fait, les travaux dans l'Yonne ont débuté en 1777, au moment de leur adjudication à des entrepreneurs privés, l'année 1775 correspondant en réalité à l'année où les plans du canal ont été finalisés avant le début du chantier.

du gouvernement et des états de Bourgogne. Le gouvernement s'était chargé de toutes les dépenses à faire entre l'embouchure du canal dans l'Yonne et la limite de la province de Bourgogne ; les états de cette province devaient pourvoir à l'exécution des travaux à faire sur leur territoire et le gouvernement devait venir à leur secours.

Les travaux à la charge du gouvernement, entrepris en 1775 du côté de l'Yonne avec des fonds trop modiques, n'ont pas été poussés avec l'activité convenable et ils étaient peu avancés lorsqu'ils ont été totalement suspendus en 1793. Les états de Bourgogne, au contraire, convaincus des grands avantages que leur province devait retirer de la confection du canal, ont de leur côté mis beaucoup d'activité dans l'exécution de ce canal depuis son embouchure dans la Saône jusqu'à Dijon, et cette partie sera entièrement terminée à la fin de 1808 ; mais pendant qu'ils s'occupaient de cette partie du grand canal, le désir de jouir plus promptement des avantages que la jonction des deux mers devait procurer à leur province, et d'y concentrer l'entrepôt du commerce, leur fit concevoir le projet d'ouvrir un nouveau canal de la Saône à la Loire entre Chalon et Digoin, dont la dépense devait être moins considérable que la continuation du canal de l'Yonne à la Saône.

L'ouverture de ce canal, achevé aujourd'hui, est peut-être la principale cause de l'oubli dans lequel est resté le canal de l'Yonne à la Saône, parce qu'elle opère effectivement la jonction des deux mers par la Loire. Mais le canal de la Saône à la Loire, désigné aujourd'hui sous le nom de canal du Centre, ne remplit pas entièrement l'objet qu'on s'était proposé ; il allonge la route du grand commerce et rend sa marche incertaine, parce que la Loire, dont il est obligé de suivre le cours depuis Digoin jusqu'à l'embouchure du canal de Briare, présente toujours une navigation difficile et souvent impraticable ; le canal de Briare, qui opère la jonction de la Loire avec la Seine, privé déjà des moyens d'alimenter sa navigation actuelle, aura par la suite un volume d'autant moins suffisant que le nombre des bateaux sera plus augmenté, tandis que le canal de l'Yonne à la Saône doit établir la communication entre l'Océan et la Méditerranée par la route la plus directe, la plus courte et la plus avantageuse au commerce des villes de Marseille, Lyon, Dijon, Paris,

Rouen et Le Havre, et peut suffire par le volume de ses eaux à la navigation la plus étendue. Ce canal, considéré encore sous le rapport de sa liaison avec le canal Napoléon avec lequel il se rattache, présente la route la plus courte au commerce de l'Allemagne et de la Suisse avec Paris.

L'importance de la jonction des deux mers par le canal de l'Yonne à la Saône, les avantages immenses que ce canal doit procurer au commerce et à l'agriculture, les beaux travaux commencés à si grands frais et pour lesquels on a déjà fait le sacrifice d'une superficie considérable de terrains précieux, aujourd'hui incultes et devenus malsains, sont autant de motifs qui font espérer que ce grand ouvrage sera continué. Sa Majesté, qui veut tout ce qui est utile et grand, ordonnera sans doute la confection d'un monument qui doit contribuer si puissamment à la prospérité de la France et à sa gloire ».¹⁸

C'est sur la base de ce plaidoyer que l'empereur Napoléon Ier a ordonné la reprise des travaux du canal de Bourgogne. Le 16 octobre 1807, à Auxerre, le Conseil départemental de l'Yonne a donc exprimé sa satisfaction de voir que ses appels réitérés avaient été entendus, avec toutefois une réserve concernant un canal oublié : « Déjà les parties commencées du grand canal de Bourgogne reçoivent des ouvriers pour le finir, et on entrevoit le moment où se réalisera ce superbe dessein qui veut unir le commerce maritime du nord de la France à celui du midi. Mais le canal de la Nièvre reste encore en projet ; cependant, si la pensée qui l'a créé est moins hardie que celle à qui l'on doit le canal de Bourgogne, il doit avoir une influence plus facile et plus directe sur la prospérité de toute la France. Son étendue étant infiniment moindre, il n'exige que des dépenses proportionnelles ; et quand le premier ne doit transporter que des marchandises, que déjà fait circuler le roulage, celui de la Nièvre doit ouvrir un débouché à une quantité considérable de bois, qui jamais ne sont sortis du lieu qui les a vus naître ».¹⁹ Le chantier du canal du Nivernais, commencé en 1784 et suspendu en 1793, ne reprendra qu'en 1822 sous la direction de l'ingénieur Amable Hageau (1756-1836).

Le canal de Bourgogne, quant à lui, fut confié aux bons soins de deux ingénieurs en chef des

18. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3 S 43 (rapport d'inspection d'Armand Bernardin Lefebvre).

19. Archives départementales de l'Yonne, registre 1 N 1, année 1807, article I du paragraphe III du chapitre II.

ponts et chaussées : dans l'Yonne, Louis Henri Sutil (1753-1833); en Côte-d'Or, Charles Forey (1765-1825). Dès le 14 décembre 1808, comme l'avait annoncé en août 1805 l'inspecteur général Armand Bernardin Lefebvre, le premier tronçon du canal fut achevé en Côte-d'Or, entre Saint-Jean-de-Losne et Dijon, et les premiers navires venant de la Saône purent donc entrer ce jour-là dans le port de la capitale bourguignonne. Dans le département de l'Yonne, en revanche, le tronçon entre Migennes et Tonnerre n'était pas encore terminé. Les travaux y ont repris sérieusement en 1808, après quelques tâches préparatoires à la fin de 1807.

Au début, les ouvriers étaient des citoyens français. Très vite, cependant, le chantier qui venait à peine de commencer a souffert d'une pénurie de main-d'œuvre locale. L'empereur Napoléon Ier, en effet, n'avait pas tardé à repartir sur le sentier de la guerre, en novembre 1808 contre l'Espagne puis en avril 1809 contre l'Autriche, ces deux campagnes militaires successives étant alimentées par la mobilisation, massive, de nouveaux soldats français remplaçant les vétérans d'antan. Certains soldats autrichiens capturés lors des combats, aussitôt déportés en France, furent envoyés dans l'Yonne pour y travailler sur le chantier du canal de Bourgogne. Il y avait parmi eux des Autrichiens de souche, certes, mais aussi des Hongrois, des Croates, des Tchèques, des Polonais de Galicie et autres sujets de l'empereur d'Autriche. Du 4 août au 16 novembre 1809, ces prisonniers de guerre de diverses nations ont remplacé les anciens ouvriers français sur le tronçon de canal situé entre Migennes et Tonnerre. Ils étaient regroupés en sept ateliers, lesquels étaient subdivisés en un nombre variable de brigades commandées chacune par un sergent autrichien. Ces sept ateliers de prisonniers étaient répartis le long du canal, d'aval en amont, sur trois sites différents :²⁰

- Deux ateliers ont été employés à **Saint-Florentin** à la fouille du nouveau lit de la rivière de l'Armançon, ceci sous la direction de l'élève ingénieur Jean-Baptiste Henri Boucher de La Rupelle (1784-1864). Quinze femmes venues de l'empire autrichien étaient attachées au deuxième atelier.

- Un autre atelier a été employé à **Butteaux** à la construction d'un pont sur ladite rivière de l'Armançon, lui aussi placé sous la direction de l'élève ingénieur Jean-Baptiste Henri Boucher de La Rupelle. Cinq femmes venues elles aussi de l'empire autrichien étaient attachées à cet atelier.
- Quatre ateliers ont été employés à **Tonnerre** à la fouille du nouveau lit de ladite rivière de l'Armançon, cette fois sous la direction de Jacques Foucherot, ingénieur en chef des ponts et chaussées du Tonnerrois. Deux sergents autrichiens, Joseph Allatchiche et Charles Transberger, servaient d'interprètes.

La guerre contre l'Autriche s'est achevée le 14 octobre 1809, avec la signature au palais impérial de Schönbrunn, à Vienne, d'un traité de paix au profit de l'Empire français victorieux. Les prisonniers de guerre autrichiens qui travaillaient alors sur le chantier du canal de Bourgogne, dans l'Yonne, furent donc renvoyés dans leurs foyers. Ils devaient être bientôt remplacés par d'autres prisonniers de guerre, capturés cette fois sur le théâtre des opérations militaires en Espagne. Quelques-uns de ces prisonniers espagnols ont fondé, dans le Tonnerrois, des familles françaises qui n'auraient jamais existé sans les guerres napoléoniennes.

Seconde circonstance :

LA GUERRE D'ESPAGNE DE 1808 À 1813

Cette guerre n'aurait jamais dû être déclenchée. L'Espagne était l'alliée de la France depuis 1796, et rien n'obligeait donc Napoléon Bonaparte à vouloir s'emparer du royaume espagnol au profit de son frère aîné Joseph Bonaparte. D'ailleurs, le roi d'Espagne Charles IV de Bourbon avait autorisé Manuel Godoy, son chef de gouvernement, à signer le traité de Fontainebleau avec l'empereur des Français, le 27 octobre 1807, traité par lequel les Espagnols acceptaient qu'une armée française traversât leur pays pour aller soumettre et démembrer le Portugal, allié au Royaume-Uni. Une subite révolution de palais, dans la maison royale des Bourbons d'Espagne, vint toutefois changer la donne et le cours des relations franco-espagnoles.

20. Archives départementales de l'Yonne, liasse 3 S 33 (prisonniers de guerre autrichiens de 1809).

Le 19 mars 1808, en effet, le roi Charles IV fut destitué par son fils Ferdinand, prince héritier de la couronne espagnole, qui se proclama roi d'Espagne sous le nom de Ferdinand VII. Le nouveau monarque était soutenu par une faction d'aristocrates qui avaient été profondément déçus par la défaite de la flotte franco-espagnole face aux Britanniques à la bataille navale de Trafalgar, le 21 octobre 1805, et qui à présent dénonçaient le déploiement de soldats français dans la péninsule ibérique. Pour éviter qu'une guerre civile n'éclatât en Espagne entre les partisans des deux rois, l'armée française du maréchal Joachim Murat entra dans Madrid le 23 mars 1808, puis Napoléon Bonaparte convoqua à Bayonne les deux monarques rivaux et toute la famille royale espagnole, afin de départager les deux camps en préservant les intérêts de la France. Cette entrevue à Bayonne entre l'empereur des Français et les deux rois eut lieu le 30 avril 1808.

Avec le recul historique, cette rencontre anodine fut le moment précis où Napoléon ouvrit la boîte de Pandore qui devait le mener à sa perte. La logique aurait voulu qu'il choisît Ferdinand VII, qui un an plus tôt avait exprimé le souhait de renforcer l'alliance franco-espagnole en épousant une princesse française choisie par l'Empereur, mais ce dernier était à présent aveuglé par des chimères dynastiques au profit de sa propre famille. De son passé au service de la République française, il avait gardé une aversion tenace pour tous les Bourbons qui régnaient encore en dehors de la France, que ce soit en Espagne ou dans le sud de l'Italie. C'est ce qu'a relaté le professeur Jean Tulard dans son séminaire intitulé « *Napoléon et l'Espagne* », auquel j'ai assisté du 14 novembre 1986 au 13 février 1987 en la salle Gaston Paris de l'École pratique des hautes études, dans les locaux de la Sorbonne à Paris. Voici ce que j'ai retenu concernant l'entrevue...

En rencontrant pour la première fois, à Bayonne, les deux

Bourbons espagnols qui se disputaient lamentablement le trône d'Espagne, Napoléon Bonaparte s'est vu conforté dans son préjugé peu amène à l'encontre de la vieille dynastie royale ibérique, dont les derniers rejetons qui imploraient son arbitrage étaient tous deux, selon lui, visiblement dégénérés. Persuadé que l'Espagne méritait mieux que les deux grotesques paons qu'il découvrait, l'empereur des Français força les deux hommes, père et fils, à abdiquer le 6 mai 1808. Le roi déchu Charles IV fut alors assigné à résidence au château de Compiègne, dans l'Oise, tandis que son fils rebelle Ferdinand VII, qui l'avait détrôné, fut reclus au château de Valençay, dans l'Indre. L'entrevue de Bayonne s'était transformée en souricière, et l'Espagne fut inféodée à l'Empire français.

Pressentant que le dessein de Napoléon Bonaparte, à Bayonne, n'était pas de choisir entre l'un des deux monarques, le roi couronné Charles IV ou le roi proclamé Ferdinand VII, les Espagnols se soulevèrent à Madrid le 2 mai 1808 contre les troupes d'occupation françaises, lançant ainsi la terrible guerre d'Espagne opposant deux pays jusque lors alliés contre le Royaume-Uni. Cette insurrection madrilène du 2 mai a été représentée par le peintre espagnol Francisco de Goya (1746-1828), dans son tableau *Dos de mayo* :²¹



21. Musée du Prado à Madrid (tableau publié dans la notice de Wikipédia consacrée au soulèvement du 2 mai).

Les déboires de Napoléon (1808-1815)

La guerre d'Espagne, de 1808 à 1813, a mis fin à la longue période des triomphes napoléoniens, de 1800 à 1807, et a inauguré celle des déboires napoléoniens, de 1808 à 1815. Ces déboires militaires, qui au final ont provoqué la chute de Napoléon Bonaparte, apparaissent en filigrane dans vingt-neuf liasses que l'on peut consulter aux Archives départementales de l'Yonne, à Auxerre.²² Il s'agit des extraits mortuaires des quelque 7 415 soldats de l'Yonne qui sont morts dans les hôpitaux civils et militaires de vingt-huit pays différents, ceci du mois d'août

1799 à décembre 1815. Ces extraits ont été relevés en 2011 et 2012 par un adhérent de la Société généalogique de l'Yonne, à savoir Gérard Quenaudon, qui a publié son travail dans la collection des relevés systématiques de l'association icaunaise, sous le titre suivant : *Décès de soldats de la Révolution et de l'Empire du département de l'Yonne*.²³ J'ai utilisé cet outil pour comptabiliser, par pays et par tranches de deux années consécutives, les décès de 7 006 soldats de l'Yonne qui sont morts à l'hôpital de 1800 à 1815, ceci en deux parties égales, les triomphes de 1800 à 1807 et les déboires de 1808 à 1815 :

PAYS ACTUELS	TRIOMPHES NAPOLÉONIENS				DÉBOIRES NAPOLÉONIENS				TOTAUX
	1800 1801	1802 1803	1804 1805	1806 1807	1808 1809	1810 1811	1812 1813	1814 1815	
France	396	114	115	106	176	129	468	974	2 478
Allemagne	53	5	30	209	97	46	486	694	1 620
Autriche	5	1	12	26	166	46	3	33	292
Belgique	3	7	25	7	7	11	36	61	157
Biélorussie							1		1
Croatie				9	3	1		1	14
Egypte	22	1	7	9	2	3	1	6	51
Espagne	2			1	360	325	188	11	887
Grèce					1				1
Haïti		1							1
Hongrie					1	1	1	2	5
Italie	274	50	99	134	86	39	21	14	717
Liban						1			1
Lituanie							26		26
Luxembourg	2	2	1				9	4	18
Malte	3								3
Monténégro						1			1
Pays-Bas	8	8	2	2	4	3	34	5	66
Pologne				176	62	2	251	6	497
Portugal					2	7			9
Roumanie					1		25	3	29
Russie							1		1
Prusse (Kaliningrad)				7			10	4	21
Sénégal		1							1
Slovaquie			1				1	1	3
Slovénie				3	1	3	1	3	11
Suisse	16	2		4			28		50
Tchéquie			8	7	24		2	4	45
TOTAUX N° 1	784	192	300	700	993	618	1 593	1 826	7 006
TOTAUX N° 2	1 976 soldats icaunais décédés				5 030 soldats icaunais décédés				7 006

22. Archives départementales de l'Yonne, liasses 2 R 213 à 2 R 241.

23. Site de la SGY : http://sgyonne.org/boutique/index.php?id_category=8&controller=category&id_lang=1.

Ce tableau montre parfaitement que le nombre de soldats morts dans des hôpitaux a été bien plus élevé de 1808 à 1815 que de 1800 à 1807, et que la guerre d'Espagne a été très coûteuse en hommes.

À tous ces décès, il convient bien entendu d'ajouter tous ceux qui ont eu lieu non seulement sur les champs de bataille, mais aussi dans des hôpitaux étrangers contrôlés par l'ennemi. On constate en effet, dans le tableau ci-avant, que le nombre de soldats icaunais qui ont trouvé la mort dans un hôpital russe se réduit à une seule et unique personne, morte en la ville de Smolensk occupée par les Français. Les soldats icaunais qui ont massivement péri lors de la débâcle de Russie, que ce soit de froid, de fatigue, au combat ou en captivité, n'ont pas pu être répertoriés et comptabilisés par les autorités militaires françaises, qui ne contrôlaient plus rien à l'est de Smolensk. En Espagne, au contraire, les forces d'occupation napoléoniennes ont longtemps eu sous la main

la plupart des hôpitaux du pays. Elles n'ont pas pu répertorier, cependant, tous les soldats icaunais faits prisonniers par les Espagnols et morts en captivité, loin de l'Yonne.

Le tableau présenté ci-avant est donc partiel. Il permet malgré tout de montrer que l'insurrection madrilène du 2 mai 1808, contre les alliés français de l'Espagne, a enclenché un processus qui a conduit à l'anéantissement complet, en 1815, de la puissance militaire française. Les Espagnols ont révélé à tous les ennemis de la France que les armées napoléoniennes n'étaient pas invincibles, et qu'on pouvait les battre en pratiquant contre elles la guérilla plutôt que des batailles rangées. Le paradoxe, en effet, est qu'au final les Français ont perdu la guerre d'Espagne en 1813, alors qu'ils avaient remporté contre leurs anciens alliés ibériques jusqu'à vingt-quatre batailles, tandis que les Espagnols n'en avaient remporté que quatre :

LES QUATRE VICTOIRES DES ESPAGNOLS SUR LES FRANÇAIS				
Dates	Batailles ou sièges	Français	Espagnols	Captifs français
22 juillet 1808	Bataille de Bailén	24 000 soldats	27 000 soldats	18 000 prisonniers
5 novembre 1808	Bataille de Valmaseda	10 000 soldats	30 000 soldats	300 prisonniers
18 octobre 1809	Bataille de Tamames	11 000 soldats	21 400 soldats	aucun prisonnier
23 juin 1811	Bataille de Benavides	3 000 soldats	7 000 soldats	aucun prisonnier



La bataille de Bailén en 1808.

LES VINGT-QUATRE VICTOIRES DES FRANÇAIS SUR LES ESPAGNOLS				
Dates	Batailles ou sièges	Français	Espagnols	Captifs espagnols
14 juillet 1808	Bataille de Medina de Rioseco	12 700 soldats	21 500 soldats	1 200 prisonniers
31 octobre 1808	Bataille de Durango	24 000 soldats	19 000 soldats	300 prisonniers
10 novembre 1808	Bataille de Burgos	24 000 soldats	10 200 soldats	900 prisonniers
11 novembre 1808	Bataille d'Espinosa	22 000 soldats	23 000 soldats	500 prisonniers
23 novembre 1808	Bataille de Tudela	31 000 soldats	43 000 soldats	3 000 prisonniers
30 novembre 1808	Bataille de Somosierra	45 000 soldats	8 000 soldats	3 000 prisonniers
13 janvier 1809	Bataille d'Uclès	16 300 soldats	11 980 soldats	6 000 prisonniers
21 février 1809	Siège de Saragosse	43 000 soldats	61 000 soldats	16 000 prisonniers
25 février 1809	Bataille de Valls	13 000 soldats	12 700 soldats	1 600 prisonniers
28 mars 1809	Bataille de Medellin	17 500 soldats	23 000 soldats	2 000 prisonniers
11 août 1809	Bataille d'Almonacid	30 000 soldats	26 000 soldats	2 000 prisonniers
19 novembre 1809	Bataille d'Ocaña	40 000 soldats	51 000 soldats	15 000 prisonniers
26 novembre 1809	Bataille d'Alba de Tormes	16 000 soldats	32 000 soldats	2 000 prisonniers
12 décembre 1809	Siège de Gérone	35 000 soldats	5 600 soldats	5 000 prisonniers
20 février 1810	Bataille de Vich	10 000 soldats	25 000 soldats	2 000 prisonniers
22 avril 1810	Siège d'Astorga	10 000 soldats	2 700 soldats	2 500 prisonniers
23 avril 1810	Bataille de Lérida	7 200 soldats	8 000 soldats	2 500 prisonniers
14 mai 1810	Siège de Lérida	13 000 soldats	8 000 soldats	7 000 prisonniers
8 juin 1810	Siège de Mequinenza	16 000 soldats	1 000 soldats	1 000 prisonniers
10 juillet 1810	Siège de Ciudad Rodrigo	42 000 soldats	5 500 soldats	4 000 prisonniers
2 janvier 1811	Siège de Tortose	12 000 soldats	7 200 soldats	1 800 prisonniers
19 février 1811	Bataille de Gebora	7 000 soldats	12 000 soldats	4 000 prisonniers
28 juin 1811	Siège de Tarragone	22 500 soldats	8 200 soldats	8 000 prisonniers
25 octobre 1811	Bataille de Sagonte	19 000 soldats	25 300 soldats	4 700 prisonniers
<i>Nombre des prisonniers de guerre espagnols capturés lors des 24 victoires françaises :</i>				96 000 prisonniers

La victoire des Espagnols à la bataille de Bailén, le 22 juillet 1808 en Andalousie, a été la première grande défaite des armées napoléoniennes en Europe. Elle a contraint Napoléon Bonaparte à intervenir en personne dans la péninsule ibérique, du 5 novembre 1808 au 17 janvier 1809, afin de rétablir la situation pour quelque temps. Elle a surtout encouragé l'Autriche à repartir au combat contre la France, du 10 avril au 14 octobre 1809, et le Royaume-Uni à intervenir militairement aux côtés des Espagnols, sous les ordres d'Arthur Wellesley (1769-1852), futur duc de Wellington. L'Espagne a finalement vaincu la France en 1813, grâce à la pratique de la guérilla et à l'aide des Britanniques sur son sol, ceci dans un contexte guerrier plus large où Napoléon Bonaparte avait piteusement été chassé de Russie en 1812, repoussé par l'hiver.

La bataille de Bailén avait permis aux Espagnols de faire jusqu'à 18 000 prisonniers français. Le sort de tous ces hommes a été effroyable. Ils ont vécu dans un univers concentrationnaire, d'abord entassés sur des pontons dans la rade de Cadix, puis, à partir de février 1809, abandonnés sur l'île déserte de Cabrera, dans les Baléares, où il n'y avait ni nourriture, ni eau potable, ni maison. Ravitaillés de temps à autre avec parcimonie, laissés sans soins médicaux, ils furent très nombreux à périr dans leur camp de concentration insulaire. Sur les 18 000 prisonniers de guerre français capturés en 1808 par les Espagnols à la bataille de Bailén, seuls 2 000 seront finalement rapatriés en France en 1814. Tous les autres ont disparu. Ils n'ont pas eu la chance des prisonniers de guerre espagnols capturés par les Français, au nombre d'au moins 96 000 si l'on se réfère uniquement aux vingt-quatre victoires françaises énumérées ci-avant. Le sort des nombreux Espagnols déportés en France, en effet, a été plus enviable que celui des Français sur l'île de Cabrera.

Les Espagnols à Auxerre (1809-1814)

La France a accueilli sur son sol la plupart des prisonniers de guerre espagnols capturés en Espagne de 1808 à 1812. Il s'agissait de les éloigner de leur pays natal pour éviter des évasions en masse et faciliter leur détention dans des conditions plus humaines. En Espagne, les Espagnols étaient obligés d'entasser les prisonniers fran-

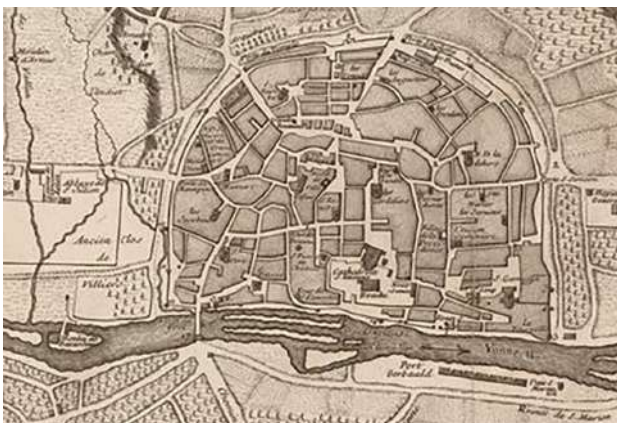
çais dans des camps de concentration isolés du monde, d'abord sur des pontons puis sur une île déserte, pour empêcher qu'ils ne s'évadent et rejoignent les troupes françaises d'occupation en quelques jours à peine de marche. En France, les Français pouvaient répartir les prisonniers espagnols sur toute la moitié nord de la France, loin des Pyrénées, en leur prodiguant des conditions de vie relativement bonnes pour l'époque, au contact de la population locale, ceci pour les inciter à ne point s'évader.

Les prisonniers de guerre espagnols, en France, n'étaient pas incarcérés. Ils n'étaient qu'assignés à résidence, soit dans un dépôt militaire où ils pouvaient rester oisifs en attendant la fin des hostilités, soit au domicile d'un employeur, en ville ou à la campagne, s'ils désiraient travailler pour améliorer leur ordinaire. Ils pouvaient circuler librement à l'intérieur du périmètre de la commune où on les avait placés, par petits groupes de trois individus au maximum et sans jamais troubler l'ordre public, ceci jusqu'à six heures du soir en hiver et neuf heures en été. Ils recevaient chaque jour pour leur subsistance une solde fixe et une ration de pain, et ils pouvaient fréquenter les estaminets. Les gens affectés à leur surveillance étaient en nombre très restreint, mais très peu de prisonniers ont cherché à s'échapper pour retourner en Espagne.

Le 8 octobre 1806, le ministre de la Guerre avait publié des consignes précises sur les droits et les devoirs des prisonniers étrangers en France. Les officiers, jusqu'au grade de sous-lieutenant, avaient le droit d'être détenus sur parole et de se loger à leur gré dans la commune qui leur était assignée, mais les soldats et sous-officiers devaient être cantonnés dans des dépôts. Tous les prisonniers, de tout grade, devaient se présenter aux appels, à savoir deux fois par jour en hiver et trois fois en été. Tout prisonnier manquant à l'appel devait être puni d'une incarcération d'une journée au moins, et de cinq jours au maximum. Chacun pouvait gagner de l'argent en travaillant dans son dépôt, voire à l'extérieur s'il en obtenait l'autorisation pour bonne conduite, s'il était engagé par une collectivité ou un particulier, et s'il prêtait aussi serment de ne pas sortir de la commune qui lui serait assignée comme nouvelle résidence.²⁴

24. Archives départementales de l'Yonne, liasse 2 R 283.

Les dépôts de prisonniers de guerre n'étaient pas des prisons : il s'agissait de casernes, aménagées dans des édifices plus ou moins spacieux. En 1809, un dépôt fut créé à Auxerre dans l'ancien cloître des Saintes-Maries, c'est-à-dire dans l'ancien couvent des Visitandines où ces religieuses, jusqu'à la Révolution, avaient mené en petit comité une vie oisive séparée du monde, consacrée à la prière. En 1777, il n'y avait dans ce vaste cloître que trente-sept sœurs, volontairement recluses. Maximilien Quantin (1814-1891), qui de 1833 à 1879 a dirigé les Archives départementales de l'Yonne, à Auxerre, a décrit en quelques mots cet établissement monastique féminin : « *La maison des Visitandines, qu'on appelait aussi les Saintes-Maries, devint un hôpital militaire. De 1808 à 1814, les prisonniers espagnols y furent installés et y moururent en grand nombre du typhus, qui fit également beaucoup de victimes parmi les personnes charitables qui se dévouèrent à soigner ces malheureux. En 1808, ces prisonniers étaient déjà nombreux à Auxerre et dans les environs, et la ville était à peine gardée par une compagnie de vétérans* ». ²⁵



Plan de ville d'Auxerre

Le premier convoi de prisonniers de guerre espagnols n'est pas arrivé à Auxerre en 1808, mais le 15 janvier 1809, suivi le 18 par un deuxième convoi puis le 20 par un troisième. On avait annoncé un total de 1 500 détenus, venus à pied de Périgueux, mais seulement 782 sont effectivement arrivés à bon port aux dates prévues, les autres s'étant égarés en chemin ou ayant dû être hospitalisés en cours de route lors des étapes

effectuées à Limoges, Châteauroux, Bourges et La Charité. Les retardataires ont fini cependant par être acheminés à Auxerre à leur sortie d'hôpital ou après avoir été enfin retrouvés, errant dans les bois, sur les routes ou dans des villages. La ville d'Auxerre, qui comptait alors 12 000 habitants, a donc accueilli au final jusqu'à 1 508 prisonniers de guerre espagnols, qui ont tous été confinés dans une caserne trop exiguë qu'on leur avait aménagée dans l'ancien cloître des Saintes-Maries, où vivaient jadis 37 religieuses.

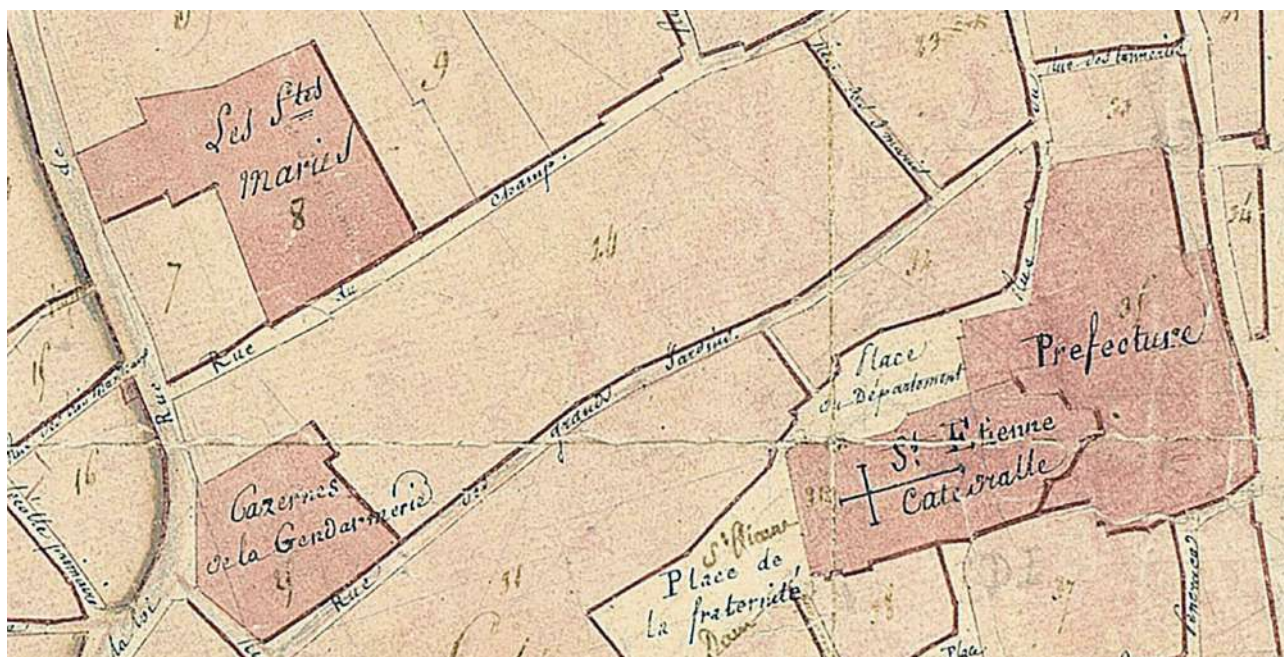
Les détenus étaient certes à l'étroit dans leur caserne improvisée, mais tous les jours ils pouvaient circuler librement dans les rues de la ville et dans les vignes environnantes. Ceci ne tarda point à créer des incidents. Le 8 mars 1809, le maire d'Auxerre écrivit en effet au préfet de l'Yonne pour l'informer que, trois jours plus tôt, il avait dû prier le capitaine de gendarmerie de « *donner des ordres aux prisonniers de guerre espagnols, afin de les empêcher de s'éloigner de la ville au-delà de l'enceinte des promenades, et cela parce qu'ils insultaient sur les chemins les femmes, et notamment les sarmenteuses dans les vignes* ». Le maire d'Auxerre ajouta dans le même message audit préfet : « *Aujourd'hui, plusieurs propriétaires de cette ville et les gardes champêtres se plaignent que ces prisonniers sortent le matin de très bonne heure, ou rentrent le soir très tard, et se répandent dans les vignes, arrachent les pisseaux, les cachent sous leur manteau et les emportent pour se faire du feu* ». ²⁶ Cet épisode montre que les Espagnols, libres de leurs mouvements, se débrouillaient comme ils le pouvaient pour pallier l'impéritie des autorités qui les accueillaient.

En 1809, les plans du cadastre napoléonien de la ville d'Auxerre ont été publiés. On y voit le cloître des Saintes-Maries, en haut et à gauche de l'image ci-dessous, converti depuis le début de l'année en dépôt de prisonniers de guerre espagnols. ²⁷ L'entrée du cloître se trouvait en la rue du Champ, devenue plus tard rue Michelet, et la chapelle de ce couvent donnait, et donne toujours, sur la rue de Paris. La caserne de la gendarmerie se trouvait à proximité, pour mieux surveiller les agissements des détenus hispaniques.

25. Maximilien Quantin, *Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*, réédition, Le Livre d'Histoire, Paris (2009), page 77.

26. Archives départementales de l'Yonne, liasse 2 R 284.

27. AD Yonne, 3 P 5409-13, section LM : <https://archivesenligne.yonne.fr/ark:/56431/vta534664f19cf77/dao/0/1>.



En avril 1809, il n'y avait plus que 1 252 prisonniers de guerre espagnols à Auxerre. Certains parmi les premiers arrivants, au nombre de 171, s'étaient engagés dans la légion portugaise créée par Napoléon Bonaparte le 16 janvier 1808, afin d'assister l'empereur des Français dans sa nouvelle campagne militaire contre l'Autriche; d'autres avaient été transférés vers d'autres dépôts, en dehors de l'Yonne. Sur les 1 252 détenus espagnols qui restaient à Auxerre, jusqu'à 450 étaient atteints de la gale et d'autres avaient des maladies vénériennes. Pour les soigner, il y avait à l'hôpital d'Auxerre dix sœurs hospitalières, très dévotes et dévouées, dont se souviendra l'un des détenus quarante ans plus tard : dans son testament, établi le 22 mai 1849 à Barcelone, le riche limonadier Diego Sacasas légua 24 935 francs à l'hôpital civil d'Auxerre, en remerciement des soins que ces dix religieuses lui avaient prodigués en 1809 pour le sauver de la mort.²⁸ Ces dix hospitalières étaient Monique Prudot, mère supérieure de l'hôtel-Dieu de la Madeleine à Auxerre, Julie Rameau, Eugénie Maurage, Mélanie Lapaume, Cécile Paintandre, Marthe Coquille, Thérèse Béranger, Rose Lamare,

Perpétue Grémeret et Elisabeth Chaulmet, dont six étaient encore en vie en 1849.²⁹

Diego Sacasas avait gardé un excellent souvenir de son séjour à Auxerre, en tant que prisonnier de guerre : le 14 mai 1849, juste avant sa mort, il écrira de Barcelone à la mère supérieure des religieuses de l'hôpital civil d'Auxerre qu'il aimerait retourner dans le chef-lieu de l'Yonne, ceci pour y retrouver « *la santé en respirant le pur air de cette délicieuse ville* ». ³⁰ Le sort réservé en ladite ville d'Auxerre aux prisonniers de guerre espagnols, jouissant d'une oisive semi-liberté et des soins de dix sœurs hospitalières, n'avait donc rien de comparable avec les affres de l'abandon quasi total des détenus français sur l'île de Cabrera. Il suffit pour s'en convaincre de comparer le nombre de morts : sur les 18 000 soldats français capturés à la bataille de Bailén par les Espagnols, 16 000 ont disparu sur les pontons de Cadix et sur l'île déserte de Cabrera, soit 89 % de l'effectif initial ; en revanche, sur les 1 508 soldats espagnols arrivés à Auxerre en janvier 1809, on ne dénombre que 79 décès du 17 janvier au 19 octobre 1809, soit seulement 5 % du contingent.³¹

28. Archives départementales de l'Yonne, liasse H dépôt 1, 1 N 5.

29. Archives départementales de l'Yonne, liasse H dépôt 1, 3 K 1.

30. Archives départementales de l'Yonne, liasse H dépôt 1, 1 N 5.

31. Archives départementales de l'Yonne, sous-série 2 E 24, registre n° 82.

L'oisiveté des détenus espagnols, à Auxerre, menait parfois à des excès. Le 8 mai 1809, en effet, le commissaire de police de la ville écrit au préfet de l'Yonne pour lui faire part d'un « *d'un malheur, fruit de l'excessive liberté dont jouissent les prisonniers espagnols* ». La veille, deux détenus hispaniques ayant trop bu avaient tenté de pénétrer, vers huit heures du soir, chez une femme de petite vertu surnommée la Béry, domiciliée en la rue des Orgues à Auxerre ; ils s'étaient battus dans la rue avec le compagnon de cette fille publique, nommé Bergerat, et avaient porté un coup de couteau dans le ventre d'un voisin qui était venu aussitôt à la rescousse, un vigneron nommé Saint-Hilaire. Les deux agresseurs espagnols ne semblaient pas pressés de rentrer le soir à leur dépôt trop exigü, dans l'ancien cloître des Saintes-Maries. Le 12 juin 1809, un sombre rapport fut d'ailleurs envoyé par un inspecteur, au préfet de l'Yonne, sur la salubrité des lieux. Les détenus espagnols y dormaient à deux par lit, dans des salles si encombrées de paillasses qu'on pouvait difficilement circuler dans les intervalles. Selon l'inspecteur, la caserne était trop petite pour y héberger les 1 100 prisonniers de guerre qui s'y trouvaient encore, et on pouvait déjà craindre, avec le retour prochain des fortes chaleurs estivales, des épidémies dues à l'entassement excessif des détenus ibériques.³²

En août 1809, la plupart des prisonniers de guerre espagnols cantonnés à Auxerre durent quitter la ville pour se rendre à pied jusqu'à la bourgade fortifiée de Neuf-Brisach, en Alsace. Sur place, leur mission était de participer à la construction du canal Napoléon devant relier la rivière du Doubs au Rhin, depuis la ville de Dole, dans le Jura, jusqu'à celle de Mulhouse, dans le Haut-Rhin, avec un prolongement vers le nord jusqu'à ladite bourgade de Neuf-Brisach. Ne sont restés à Auxerre que les détenus espagnols en mauvaise santé, inaptes au travail. Leur condition de détention s'est améliorée dans leur dépôt moins peuplé.

Le 30 janvier 1810, de nouveaux prisonniers sont arrivés à Auxerre, venus à pied de Bayonne.

Dès le lendemain, le préfet de l'Yonne écrit au ministre de l'Intérieur pour lui faire part de l'état déplorable dans lequel il avait trouvé tous ces hommes : « *Sur 100, 95 sont malades et tous sont dans le dénuement le plus absolu et couverts de haillons horribles par leur malpropreté ; enfin, ils sont tels que les médecins n'ont pu les approcher à leur arrivée et qu'il a fallu attendre que le local où ils étaient ait été désinfecté* ». ³³

De 1810 à 1813, la ville d'Auxerre dut accueillir et loger un flot incessant de prisonniers de guerre espagnols, arrivant puis repartant pour d'autres destinations. Le nombre de détenus avait augmenté et le cloître exigü des Saintes-Maries ne suffisait plus pour héberger tout le monde. La municipalité auxerroise fut donc autorisée à utiliser en outre l'ancien couvent des Ursulines, qui en 1809, sur les plans du cadastre napoléoniens, est mentionné comme étant alors une caserne. L'archiviste Maximilien Quantin a écrit ceci à propos de cet établissement, où jusqu'à la Révolution les religieuses de l'ordre de Sainte-Ursule s'étaient consacrées à l'éducation des jeunes filles d'Auxerre : « *Cette maison, occupée longtemps sous l'Empire par des prisonniers de guerre espagnols qui y périrent en grand nombre d'une fièvre épidémique terrible, fut donnée à la ville par un décret du 11 juin 1810, à la charge de la disposer à recevoir une garnison de 300 hommes de cavalerie, ce qui n'a pas été exécuté à cause de la mauvaise disposition des lieux* ». ³⁴

En fait, l'ancien couvent des Ursulines a abrité non seulement des prisonniers de guerre espagnols, mais aussi la compagnie de réserve de l'Yonne et un détachement du 24^e régiment de chasseurs à cheval, comme a pu le constater le maire d'Auxerre le 22 janvier 1812, accompagné du commissaire des guerres et d'un ingénieur.³⁵ L'ancien cloître des Saintes-Maries, quant à lui, a surtout hébergé des détenus espagnols en mauvaise santé à partir de 1810. Il était devenu une sorte d'hôpital. L'archiviste Maximilien Quantin a relaté un fait divers concernant ce dépôt et le jeune médecin Claude Martial Bardout (1790-1858) :

32. Archives départementales de l'Yonne, liasse 2 R 284.

33. Archives départementales de l'Yonne, liasse 2 R 284.

34. Maximilien Quantin, *Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*, réédition, Le Livre d'Histoire, Paris (2009), p. 157-158.

35. Archives municipales d'Auxerre, sous-série 1 M provisoire 38.

« Un complot fut ourdi parmi les prisonniers détenus dans une des salles de l'hôpital. Il s'agissait de forcer la garde, puis de se répandre dans la ville et de réunir les divers corps des prisonniers dispersés aux alentours, en faire une masse et pousser une pointe sur l'Espagne. Un jeune étudiant en médecine, monsieur Bardout, chargé de la visite de la salle des galeux où étaient entassés près de cinq cents individus, y entra un jour comme à l'ordinaire; à peine arrivé au milieu, il est interpellé vivement par un officier qui parlait français et l'avait pris en amitié pour ses bons soins : Sauvez-vous, lui crie-t-il, vous allez être assassiné ! Il y a un complot pour s'emparer de la ville. Monsieur Bardout, quoique bien jeune encore, conserve sa présence d'esprit et, regardant impérieusement les prisonniers, leur ordonne de se déshabiller tout nus, comme pour une visite de leur sale infection. Ceux-ci, surpris et incertains, se dépouillent de leurs vêtements. Pendant ce temps, monsieur Bardout, reculant peu à peu vers la porte, y arrive enfin et se hâte de quitter la pièce qui est refermée aussitôt. L'autorité, avertie du danger auquel elle a échappé, s'empressa de prendre les mesures nécessaires pour étouffer le complot qui pouvait avoir des conséquences incalculables. La prison militaire fut aussi installée dans les mêmes bâtiments ».³⁶

Le 1^{er} février 1812, le maire d'Auxerre a reçu, de la part d'un entrepreneur en bâtiments nommé Pierre Gobin (1760-1829), une promesse de vente d'un vaste terrain et d'ateliers situés sur la rive droite de la rivière de l'Yonne, au faubourg Saint-Gervais, où il avait prévu d'éloigner les déte-

nus espagnols qui vivaient jusque lors sur la rive gauche, au cœur même de la vieille ville. Ce nouveau dépôt, qui reçut bientôt le nom de caserne Gobin, comportait plusieurs bâtiments qui ne tardèrent pas à se dégrader. Dans un rapport d'inspection du 3 novembre 1812, dressé à Versailles, un capitaine du génie militaire prétendit que « les dégradations qu'ils avaient éprouvées venaient du fait des prisonniers espagnols qui les habitent ».³⁷

Le 6 avril 1814, terrassé par la boîte de Pandore qu'il avait malencontreusement ouverte le 30 avril 1808 en déclenchant la guerre d'Espagne, Napoléon Bonaparte fut contraint d'abdiquer. Les prisonniers de guerre étrangers qui avaient survécu à leur déportation en France purent tous retourner, par leurs propres moyens, dans leurs pays respectifs. Les milliers d'Espagnols qui avaient séjourné à Auxerre, de 1809 à 1814, laissèrent derrière eux des centaines de morts, décédés au chef-lieu de l'Yonne : il y eut 79 décès en 1809, 55 en 1810, 198 en 1811, 271 en 1812, 67 en 1813, et 10 en 1814, soit en tout 680 décès à Auxerre.³⁸ C'est une épidémie de typhus qui provoqua la majeure partie de ces trépas, sans qu'elle n'atteignît la population auxerroise pour autant. Cette maladie s'était propagée parmi les Espagnols à cause du manque d'hygiène, ajouté à l'insalubrité des casernes où ils étaient hébergés. Le nombre de morts a culminé en janvier 1812, avec jusqu'à 185 décès de détenus hispaniques enregistrés à l'état civil d'Auxerre ce mois-là.³⁹

À suivre dans le prochain numéro de NAEN...



Passage de La Bérézina en 1812 (détail).

36. Maximilien Quantin, *Histoire anecdotique des rues d'Auxerre*, réédition, Le Livre d'Histoire, Paris (2009), p. 77-78.

37. Archives municipales d'Auxerre, sous-série 1 M provisoire 40.

38. Archives départementales de l'Yonne, sous-série 2 E 24, registres n° 82 à 87.

39. Archives départementales de l'Yonne, sous-série 2 E 24, registre n° 85.

Présentation de la Société généalogique de l'Yonne

27/4 place Corot - 89000 AUXERRE

☎ 03.86.46.90.60

URL : <http://sgyonne.org>

courriel : sgy.secretariat@wanadoo.fr

Fondée le 17 juillet 1981, notre association est à la fois une **société savante** et un **cercle d'entraide**, qui est spécialisée dans l'histoire des familles icaunaises. Elle est affiliée, d'une part, à l'Association bourguignonne des sociétés savantes, et, d'autre part, à l'Union généalogique de Bourgogne, ceci au sein de la Fédération française de généalogie. Les trois fondateurs de la S.G.Y. sont : Alain Noël, Étienne Meunier et Christian Maillard.

En tant que **SOCIÉTÉ SAVANTE**, la Société généalogique de l'Yonne édite des monographies familiales et des études portant sur la généalogie dans l'Yonne, dans différents types de publication :

- Son bulletin de liaison icaunais trimestriel [Généa-89](#).
- Sa revue bourguignonne trimestrielle [Nos Ancêtres et Nous](#).
- Sa série scientifique des [Cahiers généalogiques de l'Yonne](#).
- Les sept tomes de son [Dictionnaire biographique de l'Yonne](#).
- Ses fiches de l'[Encyclopédie généalogique de l'Yonne](#).
- Ses livrets publiés chez l'imprimeur en ligne [Lulu.com](#).

En tant que **CERCLE D'ENTRAIDE**, la Société généalogique de l'Yonne met à la disposition de ses adhérents son immense base de données départementale, consultable en ligne ou dans des livrets imprimés :

- Base numérique consultable sur le [site central](#) de la SGY.
- Divers documents consultables sur le [site périphérique](#) de la SGY.
- Tables des naissances, mariages et décès par [localité](#).
- Tables des naissances, mariages et décès par [canton](#).
- Tables des [contrats](#) de mariage et autres sources.
- Répertoires des [familles étudiées](#) par les adhérents.

La **SGY** est sur **trois** sites : son [site central](#), son [site périphérique](#), et dans [Clericus](#).

La **SGY** est aussi sur **Facebook** : <https://www.facebook.com/sgyonne>

ADHÉSIONS À LA SOCIÉTÉ GÉNÉALOGIQUE DE L'YONNE POUR 2024

On peut adhérer à notre association de deux manières : soit par chèque glissé dans un courrier postal envoyé à notre adresse à Auxerre, soit en ligne par carte bancaire sur notre site électronique :

- Adhésion par chèque (bulletin d'adhésion à télécharger) : <http://sgyonne.org/sgyonne/adhesion.pdf>

- Adhésion par carte : http://sgyonne.org/boutique/index.php?id_category=54&controller=category&id_lang=1

NB : Notre bulletin d'adhésion peut être photocopié également dans le présent numéro de Nos Ancêtres et Nous

RELEVÉ DES ACTES D'ÉTAT CIVIL ET CONTRATS DE MARIAGE DANS L'YONNE



Depuis 1984, notre association propose à tous ses adhérents de participer à des travaux collectifs visant à constituer et enrichir une base de données associative, permettant aux membres de notre cercle généalogique de retrouver facilement les documents concernant leurs ancêtres. Nous avons ainsi pu relever tous les actes de mariage enregistrés dans l'Yonne avant 1793, ainsi que plus de la moitié de ceux de la période suivante, ceci de 1793 à environ 1905. Ce travail collectif d'envergure est facilité depuis 2009 par le fait que l'on peut, désormais, consulter en ligne tous les registres d'état civil sur le site électronique des Archives départementales de l'Yonne. Nous invitons donc tous les adhérents à participer à cet effort commun.

Il suffit de s'inscrire auprès de madame Sylvie Lajon, à cette adresse : sens.sgy@gmail.com.

Nous avons aussi commencé à relever depuis peu les actes de naissance, baptême, décès et sépulture de nos ancêtres. Inscrivez-vous auprès de madame Lajon pour participer à cette nouvelle tâche collective !

C'est ensemble que nous devons gravir le temps. Nous invitons également toutes celles et tous ceux voulant se charger du relevé exhaustif des contrats de mariage qui figurent dans une ou plusieurs liasses de notaires, de se faire enregistrer auprès de notre secrétariat, à Auxerre, ceci à l'adresse suivante : sgt.secretariat@wanadoo.fr.

Formules 2024 d'adhésion à la S.G.Y.

(bulletin à retourner à : S.G.Y., 27/4 place Corot, F-89000 AUXERRE, avec le règlement à l'ordre de la S.G.Y.)
Courriel : sgy.secretariat@wanadoo.fr. Téléphone : 03.86.46.90.60.

NOUVEAUTÉ : Depuis 2023, dans le cadre d'une adhésion à la *Société généalogique de l'Yonne*, il est possible de s'abonner à la version **numérique** de la revue bourguignonne *Nos Ancêtres et Nous*, en plus de la version numérique de notre bulletin icaunais *Généa-89*, selon la formule choisie ci-dessous.

Formules d'adhésion n° 1 : QUATRE FORMULES ICAUNAISES (avec ou sans NAEN numérique)			
Formule A	Formule B	Formule C	Formule D
Tarif : 10 €	Tarif : 38 €	Tarif : 45 €	Tarif : 47 €
Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY
Aucun accès à la base !	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique
		Bulletin Généa-89 (version papier)	Bulletin Généa-89 (version papier)
	Généa-89 & revue NAEN (versions numériques)		Généa-89 & revue NAEN (versions numériques)
Formules d'adhésion n° 2 : QUATRE FORMULES BOURGUIGNONNES (avec ou sans NAEN numérique)			
Formule E	Formule F	Formule G	Formule H
Tarif : 51 €	Tarif : 53 €	Tarif : 60 €	Tarif : 62 €
Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY	Adhésion à la SGY
Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique	Accès à la base numérique
Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)	Revue NAEN (version papier)
		Bulletin Généa-89 (version papier)	Bulletin Généa-89 (version papier)
	NAEN & Généa-89 (versions numériques)		NAEN & Généa-89 (versions numériques)

Attention ! Pour un simple abonnement à « NAEN », sans adhésion à la SGY, adressez-vous au *Cercle généalogique de Saône-et-Loire*, propriétaire du titre ! Adresse : 78 rue des Épinoches, F-71000 Mâcon (internet : www.cgsl.fr).

* Pour avoir accès à notre base numérique associative, inscrivez-vous en ligne sur le site de la *Société généalogique de l'Yonne* ! Un automate vous permettra de recevoir votre *identifiant* et votre *mot de passe*, qui resteront tous deux valables d'une année à l'autre (prenez donc soin de bien noter ces deux codes d'accès à notre base numérique !).

SUPPLÉMENTS GRATUITS ENVOYÉS À LA DEMANDE (cochez les cases qui vous intéressent)

- Version numérique du Flash de la *Fédération française de généalogie* (onze numéros par an)
 Version numérique du bulletin de l'*Académie internationale de généalogie* (périodicité irrégulière)
 Version numérique du bulletin de la *Confédération internationale de généalogie et héraldique* (irrégulier)

Première adhésion Renouvellement d'adhésion Don de : €

FORMULE CHOISIE : **A B C D E F G H** (entourer)

Formule J : supplément d'un euro pour un couple (cocher)

NOM : Prénom : n° SGY :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Email : @ Sexe : M F (entourer)

Signature,



Cercle Généalogique de la Côte d'Or

2, rue des Corroyeurs - Boîte A8 21000 DIJON - Site : cgco.org - Mail : cgcotedor@orange.fr

NOS RÉUNIONS				
PERMANENCES	Janvier 2024	Février 2024	Mars 2024	Avril 2024
DIJON	2 et 16	6 et 20	5 et 19	9 et 23
BEAUNE	15	19	18	15
BLIGNY-SUR-OUCHE	24	28	27	24
PARIS			À confirmer	

à DIJON **de 16 h 30 à 18 h 30** 2, rue des Corroyeurs, Maison des Associations, Salles 305 et 408.
 à BEAUNE **de 17 h à 19 h** Porte Mairie de Bourgogne, Maison des Associations, Niv. 0.
 à BLIGNY-sur-OUCHE **de 14 h à 16 h** Médiathèque de Bligny-sur-Ouche, rue Morisot.
 à PARIS **à 15 h** Café Standard Rive Gauche, 1 Bd Montparnasse, 75006, Métro DUROC.

NOS FORMATIONS : à 14 h 30, à la Maison des Associations, 2 rue des Corroyeurs, DIJON

Samedi 20 Janvier : Les Actes Notariés & Internet,
 Mardi 23 Janvier : Je débute 1^{re} partie
 Jeudi 8 Février : Recherches pratiques sur Internet
 Mardi 27 Février : Je débute 2^e partie
 Samedi 2 Mars : Généalogie Descendante et Blocages
 Samedi 20 Avril : Présentation de sa généalogie
 Mardi 23 Avril : Je débute 1^{re} partie
 Jeudi 26 Avril : Recherches pratiques sur Internet
 Mardi 28 Mai : Je débute 2^e partie
 Samedi 22 Juin : Recherches avant les Registres Paroissiaux - Ce n'est jamais fini.

Les ateliers Hérédité : *Le nombre de places étant limité, il convient de s'inscrire au préalable.*
 Les Jeudis à 17 h : 4 Janvier, 1^{er} Février, 7 Mars, 4 Avril, 2 Mai, 6 Juin, 5 Septembre.

Les ateliers Généatique : *Le nombre de places étant limité, il convient de s'inscrire au préalable.*
 Les Jeudis à 14 h : À fixer.

REJOIGNEZ-NOUS AUSSI SUR INTERNET

VIDEO-COURS : Dès maintenant, suivez sur notre site www.cgco.org nos cours :

Débutants 1^{re} partie : 5 Vidéos et **2^e partie :** 6 vidéos

Généatique : 3 Vidéos **Présenter son arbre sous Excel :** 3 Vidéos

Vous pourrez trouver sur notre site www.cgco.org notre programme (date et heure) et vous inscrire par mail auprès de chaque animateur à nos :

COURS en VISIO-CONFÉRENCES : l'animateur présente son diaporama, les participants peuvent intervenir.
 À 17 h : Pour débutants : Mercredis 17 Janvier, 6 Mars.
Pour confirmés : Mercredis 7 Février, 10 Avril.

PERMANENCES en VISIO-CONFÉRENCES : chacun peut poser ses questions et discuter avec l'animateur. Il vous confirmera votre inscription (*nombre limité de participants*) et vous donnera le lien de connexion. **Durée prévue : 1h½ à 2 heures.**

À 17 h, les Mercredis : 24 Janvier, 21 Février, 20 Mars, 24 Avril.

NOS ACTIVITÉS : Le CGCO participera à

Salon de la mairie du XV^e à Paris du 14 au 16 Mars 2024.

Salon des Séniors à Dijon, Salon Bien Vieillir en Côte d'Or en Avril 2024.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Elle aura lieu le **Samedi 23 Mars 2024**
aux Archives Départementales, 8, rue Jeannin, DIJON.
Repas et l'après midi, présentation, discussions : à fixer.

NOS NOUVELLES PUBLICATIONS : Remise de -1,5 € aux Adhérents

Réglez l'ensemble relevés et port par chèque à l'ordre du CGCO.

N°	COMMUNES		€	N°	COMMUNES		€
1897	BUNCEY	X 1668-1805	10	1898	PELLEREY	X 1669-1803	7
21115	BUNCEY	TfilX 1668-1805	Pdf 3	21479	PELLEREY	Tfil X 1669-1803	PdF 3
1893	ÉPERNAY -sous-GEVREY	X 1630-1804	9	1791	PLOMBIÈRES -lès-DIJON	X 1793-1865	6
21246	ÉPERNAY -sous-GEVREY	TfilX 1630-1804	PdF 3	21485	PLOMBIÈRES -lès-DIJON	Tfil X 1793-1865	PdF 4
1895	MAGNY -lès-VILLERS	X 1793-1843	5	1896	St-NICOLAS -lès-CITEAUX	X 1649-1742	17
21368	MAGNY -lès-VILLERS	TfilX 1793-1843	PdF 3	1894	VAUX-SAULES	X 1649-1802	14
				21659	VAUX-SAULES	Tfil X 1649-1802	PdF 4

Ajoutez, s'il vous plait, les frais de port au prix des cahiers commandés. Réglez l'ensemble par chèque à l'ordre du CGCO.

Commande jusqu'à	12 €	24 €	54 €	110 €	>110 €
Envoi simple	4,64 €	6,96 €	8,12 €	10 €	22 €
Retrait au CGCO	Gratuit : À retirer à la Maison des Associations, Dijon - bureau 305 sur rendez-vous.				

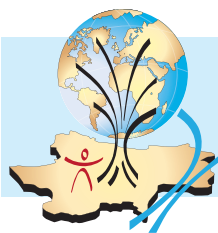
Les cahiers papiers peuvent être également commandés en ligne avec paiement CB et aussi au format PDF, à prix réduit et sans frais de port.



VIDÉOS

<https://www.youtube.com/channel/UC9bU-XFO6OEjI3wD55Np8-A>

Vous retrouverez sur cette chaîne les vidéos de présentation et des cours du Cercle de Généalogie de Côte-d'Or.



CGSL

Cercle Généalogique de Saône-et-Loire

78 rue des Épinoches 71000 MÂCON
www.cgsl.fr

Tél : 03 85 38 95 51
Courriel : contact@cgsl.fr

Permanences au siège tous les lundis après-midi de 14 h. à 17 h.

LES 8 ANTENNES DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE SAÔNE-ET-LOIRE

MACON - GÉNÉALOGIE EN MÂCONNAIS (GeM)

Contact : Claude VAUTHIER e-mail : genealogie.en.maconnais@gmail.com
Adresse : 78 rue des Épinoches, **71000 Mâcon** de 14 h à 17 h
Permanences : Atelier de recherche le jeudi de 14 h à 17 h
Séance de lecture d'écriture ancienne chaque dernier mardi du mois à 15 h.

CHALON - CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE CHALON-SUR-SAÔNE

Contact : Christian TRUCHOT e-mail : genealogiechalon71@gmail.com
Adresse : Maison des Associations, Espace Jean Zay, 4 rue Jules Ferry, **71100 Chalon-sur-Saône**
Permanences : les 1^{er}, 2^e et 4^e lundis du mois de 14 h à 18 h ; le 3^e lundi du mois de 14 h

MONTCEAU - GÉNÉALOGIE ET HISTOIRE DU BASSIN MINIER (GHBM)

Contact : Jean-Noël BONNOT e-mail : jean-noel.bonnot@wannadoo.fr
Adresse : Pôle Associatif du Magny, rue de Commentry, **71300 Montceau-les-Mines**
Permanences : tous les mardis de 14 h à 18 h.

CHAROLLES

Contact : Joëlle BERTHIER e-mail : pijo.berthier@wanadoo.fr
Adresse : Résidence des Prés Fleuris, Route de Gévelard, **71120 Charolles**
Permanences : les 1^{er} mardi et 3^e samedi du mois de 13 h 30 à 18 h, avec Initiation à la lecture d'écritures anciennes le 1^{er} mardi du mois de 14 h à 15 h 30.

LE CREUSOT

Contact : Patrick NOTEL e-mail : patrick.notel@wanadoo.fr
Adresse : Foyer Mouillelongue, Salle 101, Boulevard des Abattoirs, **71200 Le Creusot**
Permanences : les 2^e et 4^e mercredi du mois de 14 h à 17 h.

MARCIGNY - BRIONNAIS D'HIER

Contact : Bernard MUSSIER ou Jean BERTHELIER e-mail : mussier.bernard@orange.fr
Adresse : salle de la Mairie, **71110 Marcigny** ou jeanber3@orange.fr
Permanences : le 1^{er} samedi du mois de 14 h 30 à 18 h

SAINT-USUGE - LES AMIS DE SAINT-EUSÈBE-SUR-SEILLE

Contact : Mickaël CHEVREY e-mail : sainteusebesurseille@yahoo.fr
Adresse : salle de la Mairie, **71500 Saint-Usuge** - Permanences : un samedi par mois
Consulter le site <http://usage.canalblog.com/>

TRAMAYES

Contact : Annie SECCHI e-mail : annie.secchi@orange.fr
Adresse : Bibliothèque, **71250 Tramayes** - Permanences : le 2^e lundi du mois de 14 h 30 à 18 h

ERRATUM

Quelques erreurs se sont glissées dans l'article de Jean Berthelier *Les GREGAINE, grande famille du Brionnais*, publié dans le n° 179 de NAEN.

Nous vous prions de nous en excuser.



Voici les corrections :

Page 6 :

- 4-3 - Pierre - épouse en février 1577 Jeanne de St RIGAUD - il décède en 1586, son épouse meurt en **1587**

- **4-5** - Jean, autre fils de Jean et Olive Verchère...

Douze enfants du second mariage avec Françoise Joly :

1/ Marie, née le 29 janvier 1591 épouse Thomas Jardin à Marcigny le 25 février **1607**

2/ Anne, née le 15 février 1592 épouse à Marcigny le 10 janvier **1610**
Nicolas Saulnier receveur du Roi, grenetier à Charolles.

4/ Jacqueline, née le 22 septembre **1594**, épouse à Marcigny le 12 novembre 1617 Jean Perier bourgeois de Paray.

Page 7 :

- **1-8**- Jean né le 6 juin 1601 avocat au Parlement de Paris épouse Jeanne Gravillon de Villefranche-en-Beaujolais le 3 septembre 1623, décède à Marcigny en 1641

Neuf enfants :

- 6/ Claudine, née le 8 juin **1627**, épouse François Dupuy avocat, sieur de Narbot (Artaix) à Marcigny le 8 février **1654**

- 9/ Françoise, née à Marcigny le 2 août **1642**, épouse Philippe Dupuy de la Bruyère avocat le 10 juillet 1661

ACTUALITÉS GÉNÉALOGIQUES

Fédération Française de Généalogie

5^e SEMAINE DE LA GÉNÉALOGIE du 28 septembre au 5 octobre 2024

Colloque associé à un salon de généalogie

En 2024, la formule évolue. **La Semaine de la généalogie** se déroulera du 28 septembre au 5 octobre à Mandelieu-La-Napoule. Elle inclut les **26^{es} journées régionales de généalogie** organisées par le Cercle généalogique de Midi-Provence qui se dérouleront du samedi 28 au dimanche 29 septembre à Roquefort-les-Pins (situé à 26 km).

Inscription :

<https://drive.google.com/file/d/1S7ClG7x6p-YPryVRB9cb9QgCMBfX9KAD/view>

Archives municipales de Beaune

FaceBook pour les Archives municipales de Beaune

« Quand les archives de chacun deviennent les archives de tous » est la devise de la page Facebook des **Archives municipales de Beaune**. On y trouve des informations locales, créations du service ou relayées à partir d'autres pages ou sites, des vidéos,

<https://www.facebook.com/search/top?q=archives%20de%20beaune>

Archives départementales de Côte-d'Or

Exposition : "Les oubliés. Les ducs et duchesses de Bourgogne (XI^e-XIV^e s.)"

Du 8 janvier au 30 septembre 2024 aux Archives départementales de la Côte-d'Or

À partir d'une sélection de documents originaux, de portraits et de récits d'événements, l'exposition retrace l'histoire de cette dynastie et sort de l'ombre quatre siècles d'histoire bourguignonne.

<https://archives.cotedor.fr/v2/site/AD21/Accueil>

Archives départementales de Saône-et-Loire

Du Contrôle des actes à l'Enregistrement...

De nouvelles tables patronymiques ont été numérisées et mises en ligne. Elles proviennent de l'administration du **Contrôle des actes** ("ancêtre" de l'Enregistrement), instituée en 1693, pour enregistrer tous les actes notariés. Ce premier lot mis en ligne concerne 446 tables, soit 46 099 fichiers pour un total de 192 Go.

https://www.archives71.fr/consulter/en-ligne/familles-et-individus/contrôle-des-actes-et-enregistrement?arko_default_61c065045dec4--ficheFocus=

Mémoire des Hommes

25 000 nouveaux noms de déportés-résistants de la Seconde Guerre mondiale

Ces dossiers concernent des survivants de la déportation pour l'essentiel. La plupart des archives concernant les déportés de la résistance décédés dans les camps sont conservés dans la sous-série dite des « morts en déportation ».

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/fr/article.php?larub=430&titre=page-previsu&pr=1>

L'Église et nos ancêtres au quotidien

Difficilement concevable aujourd'hui dans notre pays, l'Église, l'institution comme le bâtiment, était intimement présente dans la vie de nos ancêtres.

Nous ne pouvons pas comprendre comment ceux-ci vivaient si nous ignorons les règlements qui régissaient leurs existences et si nous ne savons pas interpréter les éléments matériels qui sont parvenus jusqu'à nous.

LES CROIX DE CONSÉCRATION

Dès la décision prise d'élever une nouvelle église, toutes les étapes, du choix de l'emplacement jusqu'à l'ouverture aux fidèles, suivent un rituel très précis. La dernière étape concerne la **consécration au culte**, réalisée obligatoirement par l'évêque du lieu.

Celle-ci est bien sûr régie par un protocole déterminé par le *Pontifical romain*. (Pour plus d'informations, voir : *Encyclopédie catholique : répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers, formant une bibliothèque universelle par Glaire* : T. 17, pages 801/802 : ark:/12148/bpt6k200796x)

À cette occasion sont peintes 12 croix dites de consécration sur les murailles (et non sur les piliers ou colonnes). Elles symbolisent la victoire remportée par Jésus-Christ sur les démons et sa force triomphante et représentent également les 12 apôtres, qui sont le fondement de l'Église. Elles sont peintes à environ 2,20 m du sol, et ne doivent jamais être recouvertes.



Église de Balot (21)



Église de Saint-Clément-sur-Guye (71)



Abbaye de Chantelle (03)

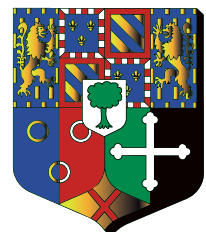
MESSAGE DE LA RÉDACTION

La richesse et l'intérêt de NAEN ne peuvent venir que de la diversité des articles qu'il propose. L'équipe de rédaction se charge de la mise en page de la revue. **Pour son contenu, par contre, cela dépend uniquement de votre contribution.**

Merci d'adresser vos articles exclusivement à :

- Adhérents CGSL** : à Dominique Hannot : hannotdomi@yahoo.fr
- Adhérents GERCO** : à Pierre Thierry : gerco.genea21@yahoo.fr
- Adhérents CGCO** : à Josette Gomez : josette.gomez2@orange.fr
- Adhérents SGY** : à Pierre Le Clercq : esgeaihygrecq@gmail.com

Pour toute autre question concernant la revue (composition, suggestions...), vous pouvez nous contacter à : cgsl.creusot@gmail.com



L'équipe de rédaction

Image tirée de l'article :

Bio et local, chez les jardiniers de l'Hôpital-le-Mercier

par Bernard MUSSIER – CGSL –

